

REDICTION ET  
ADMINISTRATION  
88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 115 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m 3 m 6 m 12 m  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 9

Téléphone 6.49

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**A Paris, les enquêtes promettent.**

**Le nouveau ministère espagnol.**

**La prochaine législature italienne.**

**M. Roosevelt critique et n'aboutit à rien.**

Les enquêtes sur les escroqueries Stavisky et sur l'assassinat du conseiller Prince se sont poursuivies hier, lundi.

Trois faits essentiels ont marqué la journée d'hier. C'est d'abord la révocation de M. Hurlaux, substitut du procureur général auprès de la cour d'appel de Paris, que le premier rapport Lescouvé avait montré comme étant un grand ami de Stavisky. En apprenant sa révocation, le substitut a essayé de s'ôter la vie. Notons que M. Hurlaux, qui avait été nommé le 6 décembre dernier, était auparavant chef de cabinet de M. Dalimier, alors ministre de la justice dans le ministère Chautemps et qui est, lui aussi, compromis dans les affaires Stavisky. On ajoute que la mise en cause de nouveaux politiciens, très connus et, ajoutait-on, très puissants, serait imminente.

On a appris, d'autre part, que le docteur Kuhn, professeur d'anatomie pathologique à la faculté de Dijon, a remis au juge d'instruction un rapport aux termes duquel l'examen minutieux de tissus prélevés sur le corps du malheureux conseiller a décelé des lésions provoquées par une substance toxique, chloroforme ou cocaïne. Le docteur Kuhn n'a pu déterminer par quel moyen le toxique avait été absorbé, ni s'il avait provoqué la mort. Mais il permet de conclure que la victime avait été endormie par ses assassins.

On serait sur les traces des criminels ou, pour parler comme M. Sarraut, des exécuteurs de la « mafia ». On a, en tous cas, beaucoup plus que la semaine dernière, des raisons de croire qu'on pourra arrêter les coupables.

\* \*

A Madrid, le nouveau gouvernement espagnol s'est réuni hier, lundi, sous la présidence de M. Alcalá Zamora.

M. Lerroux a fait un exposé sur la politique intérieure et étrangère. Il a esquissé les grandes lignes du programme que le gouvernement se propose de réaliser et qui sera présenté aux Chambres aujourd'hui, mardi.

Le ministre de l'Intérieur, M. Alonso, a rendu compte de l'état de l'ordre public, qui est satisfaisant. De son côté, le ministre du travail, M. Estadella, a fait rapport sur les conflits qui se produisent actuellement. Ceux-ci n'ont nullement pour objectif d'améliorer la situation des travailleurs ; ils font partie d'un plan révolutionnaire systématique. C'est pourquoi le gouvernement présentera très prochainement un projet de loi réglementant le droit de grève. Le projet prévoit des sanctions pour ceux qui ne se conformeront pas à la loi.

Le gouvernement a approuvé l'initiative du ministre du travail, reconnaissant à l'unanimité la nécessité d'agir dans ce sens.

En ce qui concerne la séance d'aujourd'hui, aux Cortès, le sort du cabinet est aux mains des députés de la confédération autonome des droites espagnoles et de la Ligue régionaliste de Catalogne.

Les partis représentés par des ministres dans le cabinet comptent : radicaux, 101 voix ; libéraux-démocrates, 10 voix ; progressistes, 3 voix ; agrariens, 26 voix. Au total, 140 voix.

La confédération autonome des droites comprend 117 députés ; la ligue régionaliste, 26. On peut tenir compte également des nationalistes basques, qui ont 12 députés, et d'une demi-douzaine d'indépendants. Au total, 161 voix de soutien.

\* \*

Comme nous l'avons annoncé, le Grand Conseil du parti fasciste italien a approuvé la liste des quatre cents députés qui sera proposée aux électeurs le 25 mars prochain. La Chambre des députés actuelle avait été élue le

23 mars 1929 ; elle est arrivée à la fin de son mandat. Les nouvelles élections sont donc fort régulières, à l'encontre de ce qu'ont prétendu certains journaux mal renseignés. La Chambre italienne est, en effet, élue pour cinq ans. Le nombre des députés était naguère de 535. Il n'y a pas longtemps qu'il a été limité à 400. La future Chambre sera largement renouvelée. Sur les 400 députés élus en 1929, 17 sont morts, 23 sont devenus sénateurs et 105 cèdent de gré ou de force leur siège à de nouveaux députés, de telle sorte que 145 députés seront des hommes nouveaux, pour la plupart jeunes, appartenant à la hiérarchie du parti fasciste ou représentant les syndicats nationaux et les associations professionnelles. La nouvelle Chambre sera, en effet, plus corporative que la précédente.

On sait que la liste des candidats proposée par le Grand Conseil fasciste est l'unique liste sur laquelle les électeurs italiens seront appelés à se prononcer. Les élections législatives, dans le système fasciste, sont donc un plébiscite. Par oui ou par non, les électeurs doivent approuver ou désapprouver le régime fasciste. Les partis politiques sont supprimés ; toute lutte électorale est donc écartée d'avance. La nouvelle législature, qui commencera le 25 mars, sera la 29<sup>me</sup> depuis la fondation du royaume d'Italie, c'est-à-dire depuis l'année 1861.

Le président Roosevelt a fait hier, lundi, à la radio, un grand discours sur la situation des Etats-Unis. Après un historique de la crise, l'orateur a rappelé les événements survenus au cours de ces douze derniers mois, soit depuis son arrivée au pouvoir.

M. Roosevelt a exposé les erreurs commises de 1919 à 1929, durant cette « folle décennie » où le « chacun pour soi » poussait tout Américain à s'enrichir aux dépens du voisin ; où le point de vue social était totalement négligé ; où la surproduction et des méthodes de vente téméraires poussaient le public à acheter plus qu'il ne pouvait.

A ces « maux américains », M. Roosevelt a voulu opposer des « remèdes américains ». « Je suis toujours amusé et un peu attristé, a dit le président, quand je lis que nous sommes engagés dans la voie du communisme et du socialisme ou dans celle du fascisme et de la dictature.

« La vérité est que, durant un certain nombre d'années, le mécanisme démocratique a cessé de fonctionner aux Etats-Unis. A la suite de l'inertie des dirigeants et du peuple lui-même, les fonctions du gouvernement sont tombées entre les mains de groupes dont quelques-uns étaient dirigés par des individus cherchant des avantages pour certaines classes de la société, alors que d'autres étaient menés par des personnes qui croyaient que leur habileté leur permettrait de tenir dans leurs mains le contrôle économique et financier et toute la structure économique et sociale du pays. »

Puis, M. Roosevelt a exposé ce qu'il avait fait en une année. Il s'est efforcé de redonner au système économique américain l'équilibre qui lui faisait défaut. Agriculture et industrie, patron et ouvrier, consommateur, le gouvernement s'est occupé de tout et de tout le monde.

Le président a conclu en disant que le gouvernement continuera à protéger le petit producteur et à faire en sorte de maintenir la concurrence et d'empêcher la formation de monopoles. « Le gouvernement ne laissera jamais revenir les conditions qui permirent une funeste distribution de la richesse par le pouvoir. »

M. Roosevelt, qui critique tout, n'est pas en droit de promettre à ses concitoyens qu'il rétablira la situation.

## L'homme chez Albert I<sup>er</sup>

Liège, 4 mars.

La prodigieuse semaine est finie. Essayons d'en tirer la leçon. Non sans mettre en relief d'abord certains faits, petits et grands.

Avant tout, la douleur, la tristesse et le silence. La douleur présente un caractère actif et la tristesse passif. La douleur pleure, la tristesse se tait. Que de larmes ont été versées, que de sanglots ont été étouffés dans notre Belgique pendant ces huit jours où l'on lisait tous les journaux, où l'on restait des heures à écouter la radio dans un recueillement religieux, où, le jeudi, jour inouï des funérailles, il a été délivré près de trois millions de coupons de chemin de fer dans l'ensemble du pays pour la capitale, où l'on marchait depuis lundi, jour du transfert du corps du palais de Laeken au palais de Bruxelles, de brisement en brisement, où l'on ne travaillait presque plus.

Le silence, dans la nuit tombée, sur le passage du roi couché sur son affût de canon, dans un appareil exclusivement et justement militaire, entre deux haies compactes de foule figée devant des façades éteintes et mortes, à la seule lueur des torches portées par des cavaliers fantastiques, était tragique et bouleversant. Parfois, un sanglot déchirait le mutisme absolu. Souvent, ce sanglot sortait de la poitrine constellée de décorations héroïques d'un des vingt mille Anciens combattants, à qui avait été réservé l'honneur d'être à de Laeken à Bruxelles, sur une double file de six kilomètres, au tout premier rang. Quand le roi fit halte, place du Congrès, à hauteur du Soldat inconnu, là où la flamme bleuâtre qui veille l'anonyme se tordait dans la nuit, le silence s'approfondit dans une sorte de vertige de tristesse.

Puis le roi rentra chez lui où, pendant deux jours, il reçut son peuple. Mais, entre le mardi et le mercredi, ce fut normalement impossible de fermer les portes du palais, et, toute la nuit durant, défilèrent, dans un respect infini, des hommes, des femmes, des vieillards qui n'étaient plus sortis le soir depuis des années, et qui attendaient quatre ou cinq heures dans le froid et la bruine nocturne pour s'incliner quelques secondes devant leur roi bien-aimé, couché dans son cercueil ouvert, avec le corps barré par les plis du drapeau rouge, jaune et noir. Le jour des funérailles, mon fils, qui, lui-même, resta cinq heures et quart écrasé contre une barrière Nadar, laquelle, finalement, se rompit sous le flot sans cesse accru de la foule, a vu trois hommes grimés et étagés au mât de fonte d'un poteau de tram qui, pendant trois heures, montre en main, se maintinrent dans cette position. Il n'a jamais compris comment. A côté de lui se serraient deux Français qui avaient quitté Lyon mercredi, à 9 heures, et qui repartaient le jeudi même, à 4 heures. Au palais, juste avant qu'on fermât la bière, une dame suppliait qu'on la laissât entrer et jeter un instant les yeux sur le visage encore visible : elle obtint ce qu'elle demandait en montrant son passeport : elle accourait d'Athènes.

Quatorze trains spéciaux et mille autobus jetèrent dans Bruxelles une représentation magnifique de la France, à la tête de laquelle marchaient le président Lebrun, le maréchal Pétain et le général Weygand, que le président Doumergue, accompagné de M. Tardieu et de M. Herriot, avait précédés. La France nous a souvent déçus depuis l'armistice. La manière dont elle a correspondu à notre deuil et dont elle le porte en quelque sorte pour son propre compte nous a étroitement rapprochés d'elle par le cœur.

Les Belges ont été aussi très sensibles à la présence aux funérailles du guide suisse, préféré du roi, dont la photographie a figuré dans tous les journaux. La Suisse n'était-elle pas une terre d'élection pour Albert I<sup>er</sup> ?

Bref, l'univers entier, nous l'avons senti, était avec nous, autour de nous, ces jours-ci, dans la plus sincère des compassions et des communsions. Le deuxième grand fait qui frappe, c'est l'unanimité belge dans la douleur, l'admiration et la reconnaissance. On le sait, le parti ouvrier belge, le P. O. B., s'est toujours déclaré républicain et il continue de se déclarer tel. On s'attendait donc à tout le moins à une parade socialiste à la fin du règne. Il n'en a rien été, mais, au contraire, les chefs socialistes, M. Emile Vandervelde en tête, se sont résolus spontanément à une attitude qui fut non seulement parfaitement digne, mais émouvante, et non seulement à l'égard du roi défunt, mais aussi à l'égard du nouveau roi, son fils. A peine si quelques-uns des députés du groupe socialiste, qui en compte 73, se sont

abstenus d'approuver l'adresse de la Chambre à Léopold III. Par contre, devant l'attitude plus qu'odieuse des deux députés communistes, nul plus que les socialistes n'a réagi avec colère et indignation. C'est de leur groupe qu'est partie, cinglante, l'épithète de « goujats » et les avertissements les plus nets d'avoir à prendre garde le jour du couronnement, au sujet duquel les deux hors-la-loi avaient eu des paroles menaçantes.

« En apprenant, au premier matin, cette tragique nouvelle, je me suis senti doublement atteint, a déclaré Emile Vandervelde dans *Le Peuple* de Bruxelles, le moniteur du socialisme belge : dans mes sentiments d'homme et dans mes sentiments d'homme politique, qui se rend compte de ce qu'il y a d'infiniment grave pour le pays dans cette disparition soudaine, à un moment où, plus que jamais, les principes de liberté et de démocratie inscrits dans la Constitution belge ont besoin d'être défendus. » Et il ajoutait : « Le roi Albert était l'incarnation idéale de cette « monarchie républicaine » que les Constituants de 1831 avaient, délibérément, voulu créer. »

Et *Le Peuple* lui-même affirmait : « C'est cette fidélité au devoir, ce respect de la parole donnée, cet attachement à la Constitution proclamant la souveraineté de la nation, qui, joints aux traits de vaillance, marquèrent son attitude quand l'indépendance du pays fut mise en péril, justifièrent le respect et la considération que lui vouaient, dans ce pays, ceux-là mêmes qui demeurent attachés à leur conviction républicaine. On peut dire que le roi Albert disparaît dans l'affliction générale. »

En un mot, quoique républicains et même révolutionnaires de principe, nos socialistes, président de l'Internationale en tête, se déclarent, pratiquement, royalistes. Il y a bien de l'illogisme dans cette conduite, mais tout patriote s'en réjouira et tout homme de cœur les en félicitera. C'est ainsi qu'ici, dans la banlieue rouge de Liège, nous avons vu pleurer comme des enfants, devant la mort royale, de vieux mineurs qui se feraient hacher pour la Sociale. Il y a, grâce à Dieu, plus de choses dans l'homme tout court que dans l'homme dit politique et surtout que dans le partisan.

C'est justement d'avoir su maintenir l'homme tout court, tant dans son action de politique extérieure que de politique intérieure, qui fait la gloire du roi Albert. « L'ordre fécond est à la base de la vie sociale ; sans lui, celle-ci ne peut se développer — proclamait le roi devant les Chambres, à sa rentrée à Bruxelles le 22 novembre 1918 —. Mais, ajoutait-il aussitôt, l'ordre fécond ne consiste pas dans une soumission forcée, ni dans les effets d'une contrainte extérieure ; il doit être dans l'accord commun des cœurs et des volontés. »

C'est ici que nous touchons au point essentiel de cette grande figure. La force qui animait le roi-chevalier était essentiellement une force du « cœur » et de la « volonté », c'est-à-dire une force morale. Il croyait, de tout son élan spontané comme de toute sa conviction raisonnée, que le premier et le plus nécessaire des biens sociaux, c'est la justice. Et puis, au-dessus de la justice : l'amour. « C'est ainsi, conclut-il, que l'esprit de fraternité et d'entente apparaît comme un devoir civique au même titre que le souci du maintien de l'ordre. »

Mais comme la justice est difficile à faire, comme il est malaisé de faire régner l'amour dans des sociétés comme les nôtres, où toutes les folies et toutes les impiétés se sont fait jour librement, où le sens commun lui-même, base de tout l'édifice humain, a reçu de si graves atteintes ! Alors, par instinct, et j'imagine aussi par un profond travail de raisonnement, cet homme qui était un catholique convaincu, mais qui, s'il possédait une bibliothèque de trente mille volumes, n'était pourtant pas un spéculatif, ce roi officier et ingénieur auprès de qui la philosophie jouissait d'une médiocre estime, a néanmoins compris la valeur pratique de la capitale distinction entre la nature et la grâce, comme entre « l'hypothèse » et la thèse.

Catholique, il mettait la grâce et la Providence au-dessus de tout. Il n'a pas pour cela méprisé l'homme de la nature. Au contraire, sans cesse, il en a tenu compte et sans cesse il l'a intégré, se souvenant que le propre plan de la cité et de la politique est le plan naturel et terrestre, encore que la politique ait à favoriser et en tout cas qu'elle n'ait pas à contrarier l'action surnaturelle de Dieu et de son Eglise travaillant au salut des âmes. A cet égard, « le roi de l'honneur » a fait ce qu'il a pu comme roi constitutionnel, lié par un statut foncièrement libéral. Et tout ce qu'il a fait, il l'a fait loyalement.

A la base de son activité de souverain, Albert I<sup>er</sup> avait placé cette vérité première qu'il ne faut pas désespérer de l'homme et de son amour inné de la justice. Comme il a eu raison ! Qu'il s'agisse des rapports ou des problèmes qui se posent d'homme à homme, entre les classes sociales, ou de l'œuvre de la colonisation, ou de la vie des nations entre elles, partout, en tout, il en a appelé à l'honnêteté, c'est-à-dire à l'homme moral et à la force morale, et il a recueilli ainsi des fruits éclatants.

Mais comme il n'était pas un docteur, il n'appuyait pas son action sur des principes explicites. On le savait solidement catholique. Je n'ai pourtant pas souvenir qu'il ait jamais officiellement fait état du catholicisme doctrinal. Où donc alors était sa force pour entraîner les cœurs et les volontés, souvent contre la logique de leurs propres principes, spéculativement, irréductibles aux siens ? Dans l'exemple, dans sa conduite d'homme moral inflexible comme tel. Il agissait quand il le fallait en héros, avec la plus grande chose qu'il y ait jamais eu au monde, la familiarité (Péguy, *Clio*). Il apportait dans l'action naturelle on ne savait quel rayonnement qui, en réalité, était son naturel, celui-là même qui explique, à n'en pas douter, le miracle de cette nuée de gloire universelle qui a brillé d'un éclat d'or si pur, durant tous ces jours, sur sa dépouille, et qui ne se dissipera pas dans les siècles, on peut le croire, pour l'honneur de l'homme.

Il est juste d'ajouter qu'il avait le secret des paroles à la fois lumineuses et frappantes. On est étonné de l'élevation constante et souvent sublime de ses discours, qui devraient être rassemblés et publiés pour le bien général.

Vladimir Soloviev, le grand philosophe et le grand catholique russe (mort en 1900), a parlé quelque part de « l'énorme gloire de Socrate », en faisant remarquer qu'elle a épuisé toutes les possibilités de l'homme pur, c'est-à-dire de l'homme uniquement naturel. Le Christ seul et ceux qui le suivent réellement pouvaient aller plus loin. L'exemple de Socrate a été perdu pour l'antiquité. Il y brille comme un fait lumineux, mais unique et solitaire. L'exemple d'Albert I<sup>er</sup> fut fécond pour beaucoup, beaucoup d'hommes, et il vient d'être prouvé qu'il cristallisait une haute part de la conscience de l'humanité. Cela provient principalement de ce que le roi des Belges dominait l'homme et se tenait en fait lui-même pour rien devant un autre roi. Voici la lettre qu'il écrivit, le 16 octobre 1927, à l'ancien ministre des affaires étrangères de Chine qui fut chargé d'une mission diplomatique auprès du gouvernement belge en 1914 et qui, ayant été marié à une Belge, et devenu veuf, se fit bénédictin en Belgique, où il est toujours moine à l'abbaye de Saint-André près de Bruges : « Excellence et Révérend Père, — lui écrivait le roi — c'est avec émotion que j'ai lu le touchant hommage que vous rendez à la mémoire de la regrettée Mme Lou, ma compatriote, dans la lettre que vous m'écrivez au moment de votre entrée dans l'ordre illustre de saint Benoît. J'apprécie beaucoup la preuve de confiance que vous me donnez en me faisant part des sentiments si élevés qui ont contribué à votre sainte vocation.

Le souvenir de la mission diplomatique que vous avez remplie, en 1914, auprès de mon gouvernement, m'est resté présent, ainsi que votre sympathie à l'égard de la Belgique.

« Se consacrer entièrement au service de Notre-Seigneur confère seul, à ceux qui sont touchés de la grâce, la paix de l'âme qui est le bonheur suprême ici-bas. En me recommandant à vos prières, mon Révérend Père, je tiens à vous assurer de ma plus profonde estime. — Albert. »

Lorsque le franc tombait et que la ruine menaçait le pays, j'ai appris que, lorsqu'il savait qu'il serait compris, le roi demandait à ceux qui l'approchaient de prier pour la Belgique. Pendant les cinquante-deux mois de guerre, il n'a pas manqué trois fois la messe le dimanche, et quand il le fit, ce fut par pure impossibilité matérielle. « Je ne suis pas seulement le premier citoyen du pays, déclarait-il un jour, je veux aussi en être le premier chrétien », c'est-à-dire celui qui, étant le plus en vue de par son rang, entend être aussi le premier à revendiquer l'honneur d'être catholique.

Le roi n'était cependant pas ce qui s'appelle un dévot, un spirituel. Son exemple, du point de vue de l'Action catholique, m'en paraît d'autant plus éclatant : il consiste en ceci, selon moi, qu'au rebours de trop de croyants, il a scrupuleusement respecté la morale naturelle, la vérité simplement humaine, l'humanité. C'est Dieu qui a fait l'humanité. Elle est antérieure à la grâce. La grâce sanctifiante ne peut vivre et s'épanouir que dans une nature nettoyée et en ordre.

La première religion, comme le premier lien de rassemblement des hommes, est là. Un Mercier se situe plus haut (je parle en homme) — comme dit saint Paul) qu'un Albert I<sup>er</sup> dans l'ordre spirituel. Mais la gloire terrestre d'un Albert I<sup>er</sup>, qui était engagé jusqu'à la dernière fibre dans l'humain (quitte à en user comme n'en usant pas), est plus grande que celle d'un Mercier (d'ailleurs si humain lui aussi) parce qu'elle est compréhensible et accessible à tous.

« Je vis, non je ne vis plus, mais le Christ vit en moi. » Avant de pouvoir prononcer cette suprême parole, il faut d'abord avoir vécu, et pleinement et purement, en tant qu'homme. Dieu n'a que

faire de l'oblation d'un homme gâté et atrophié. La grandeur — authentiquement chrétienne dans sa moelle — de notre roi bien-aimé, qui, devant les Allemands, a dit : « Je prendrai un fusil, s'il le faut », c'est d'avoir magnifiquement fait vivre en lui l'homme et d'en avoir élevé, d'un geste très simple, prolongé aussi longtemps que sa vie même, devant les millions d'hommes qui peuplent le monde, le pur et éclatant exemple.

Si, chacun de nous, à la place qu'il occupe, dans sa portée petite ou grande, faisait comme lui, le catholicisme aurait franchi un pas énorme dans le monde. La voie par où avancer et déboucher, elle s'annonce là et pas ailleurs. « La révolution sera morale, a dit Péguy, ou elle ne sera pas. » Il en est de même de notre bataille pour le royaume des cieux et pour le règne du Christ-Roi sur la terre, qui est aussi à sa manière une révolution ; elle sera morale pour être spirituelle, juste pour être triomphale.

Leopold Levauz.

### Affaires d'Espagne

Barcelone, 5 mars.

Le député fasciste Albinana a été mis en liberté, après avoir déposé devant le juge. Depuis le moment de son arrestation jusqu'à sa comparution devant le juge, M. Albinana a été gardé dans les cachots de la préfecture de police avec les autres détenus.

Malaga, 6 mars.

L'ancien député socialiste Garcia Prieto a été arrêté pour s'être mis à la tête d'un mouvement révolutionnaire qui devait éclater prochainement dans la ville.

Avila, 6 mars.

Un groupe de chômeurs s'était présenté à la mairie d'Arevalo pour demander du travail. Les autorités n'ayant pu donner satisfaction immédiate aux ouvriers, ceux-ci ont commencé à arracher les pavés dans les rues du village. La garde-civile a dû intervenir et une bagarre a éclaté. Les gardes ont tiré. On compte quatre blessés, dont deux grièvement atteints. Le calme est rétabli.

### Autour du désarmement

Londres, 5 mars.

Interpellé à la Chambre des communes par un député qui lui demanda s'il était exact que le gouvernement français ait répondu par un refus catégorique aux propositions sur le désarmement contenues dans le memorandum britannique du 29 janvier, sir John Simon a répondu :

« Je n'ai pas connaissance qu'une telle information ait été publiée et, si tel est le cas, je ne crois pas que ce soit exact. Le résultat de la visite qu'a faite à Paris, Rome et Berlin le lord du sceau privé est important, mais le gouvernement n'étant pas encore en possession des vues de toutes les puissances intéressées, il préfère ne pas s'étendre sur le sujet tant qu'il ne sera pas en possession de toutes les informations nécessaires. »

Londres, 6 mars.

Le comité ministériel du désarmement a été convoqué pour mercredi. Il entendra le rapport de M. Eden. Cette nouvelle a causé une certaine surprise, étant donné qu'aucune séance n'avait été prévue avant la réception de la note française. Il est possible que les dernières déclarations de M. Barthou aient été considérées comme suffisamment précises pour que la position française puisse être tenue pour arrêtée.

On se demande dans les cercles politiques si les ministres prendront en considération la suggestion faite dans les milieux libéraux et qui tend à proposer à la France quelques satisfactions dans le domaine de la sécurité en échange de certaines concessions en matière d'armements. Une telle politique ne manquerait pas de se heurter aux sentiments de la majorité, qui demeure opposée à tout nouvel engagement de l'Angleterre sur le continent.

### Critiques anglaises sur la mission de M. Eden

Londres, 6 mars.

La discussion par la Chambre des communes de certaines demandes de crédits supplémentaires au titre de divers ministères a servi de prétexte à divers députés pour critiquer le mystère dont on avait entouré les nouvelles fonctions de M. Eden. D'autres parlementaires se sont efforcés d'étendre le débat à la politique extérieure du gouvernement.

Le secrétaire financier a justifié la nomination de M. Eden et les appointements qui lui sont attribués par les nécessités de la politique qui imposent aux hommes d'Etat anglais de fréquents voyages sur le continent. Le ministre lui-même ne peut accomplir ces voyages et sa place doit être à Londres.

Ces explications n'ont point satisfait la Chambre et certains députés ont demandé quels étaient exactement les pouvoirs de M. Eden. Un député conservateur a critiqué une politique et une méthode consistant à prendre des ministres responsables pour ambassadeurs.

Ces observations sont d'ailleurs restées lettre morte, la discussion portant sur l'ensemble des demandes de crédits supplémentaires, et les chapitres ne pouvant être discutés séparément.

## L'affaire Stavisky et l'assassinat de M. Prince

Bonnaure et Guébin restent en prison

Bayonne, 5 mars.

La Chambre du Conseil a entendu pendant plus de deux heures les plaidoiries des avocats de Bonnaure et de Guébin. A 11 h. 15, les deux inculpés sortaient de la salle du Conseil qui venait simplement de confirmer pour trente jours leur détention préventive.

Un Russe incriminé à tort

Paris, 5 mars.

La Sûreté générale a poursuivi sa double enquête sur les affaires Stavisky et Prince.

Dans la seconde, un témoin a été entendu, un écrivain russe habitant Paris, qu'une dénonciation anonyme avait indiqué comme ayant participé à l'assassinat.

Le témoin a pu fournir un alibi irréprochable et il ne sera pas entendu de nouveau.

De nombreuses dénonciations anonymes sont reçues et doivent être vérifiées.

L'inspecteur principal Bony estime que c'est à Paris que le début de l'enquête doit être mené.

Interrogatoires

Paris, 6 mars.

M. Ordonneau, juge d'instruction, a interrogé, hier après midi, Gilbert Romagnino, l'homme de confiance de Stavisky. En même temps, M. Demay a recueilli le témoignage de M. Henri Migeon, dit de Chantancourt, le cinéaste chez qui les enquêteurs ont découvert, samedi matin, une cinquantaine de talons de chèques qui lui avaient été remis par M. Guiboud-Ribaud.

L'enquête de l'agent Bony

Paris, 6 mars.

L'inspecteur Bony a eu avec le procureur général Donat-Guigue et le doyen des juges d'instruction une conférence afin d'examiner les conditions dans lesquelles il pourrait utilement poursuivre sa double enquête sur l'assassinat du conseiller Prince et sur les affaires Stavisky.

Il ne semble pas, eu égard à la complexité de ces deux affaires, que M. Bony puisse partir bientôt pour Dijon.

On croit savoir que les talons de chèques recueillis par l'inspecteur dans les conditions qu'on sait ne contiennent pas des indications précises, mais des prénoms et des initiales de la main de Stavisky. A qui se rapportent ces indications abrégées ? C'est à l'enquête à le dire.

Bayonne sera dessaisi

Paris, 6 mars.

M. Lescouvé a reçu la requête du procureur de la République de Bayonne tendant au dessaisissement en faveur du Parquet de la Seine de l'affaire Stavisky.

Le substitut de M. Pressard révoqué

Paris, 6 mars.

Par décret en date du 5 mars, rendu sur la proposition du garde des sceaux, M. Hurlaux, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, est révoqué de ses fonctions.

Le nom de M. Hurlaux a été cité dans le premier rapport Lescouvé, où il était question des relations que ce magistrat avait eues avec Stavisky.

Paris, 6 mars.

La révocation du substitut Hurlaux a été décidée à la suite de la découverte d'une lettre écrite en juin dernier à Alexandre par M. Hurlaux. Cette lettre commençait par la formule : « Cher Monsieur et grand ami ». Le magistrat sollicitait l'intervention de Stavisky en sa faveur et terminait sa lettre par l'expression de « sa fidèle reconnaissance et de son entier dévouement ».

Hurlaux a reconnu avoir écrit cette lettre et il a fourni des explications. Dans un moment d'exaltation nerveuse, le magistrat a déclaré à ses supérieurs : « Si le garde des sceaux me révoque, il révoquera un mort. »

A ces mots, il mit sa main dans sa poche. Les magistrats, redoutant qu'il ne se suicidât, se précipitèrent et arrêtrèrent son geste. Ils découvrirent dans la poche du substitut un produit toxique. Ils réussirent à calmer le substitut et le décidèrent à se retirer dans une maison de repos des environs de Paris.

Dans le courant de l'après-midi, M. Hurlaux a fait parvenir au ministre de la justice une lettre dans laquelle il affirme n'avoir reçu aucune rétribution de Stavisky et ne lui avoir rendu aucun service relatif aux affaires en cours.

M. Chéron, dès qu'il a appris ces incidents, s'est rendu à la présidence du Conseil et a informé M. Doumergue et M. Sarraut des événements.

Stavisky spéculateur

Paris, 6 mars.

Un commissaire aux délégations judiciaires s'est rendu chez M. Simpère, courtier en grains.

Sous le nom de Serge Alexandre, Stavisky faisait par l'intermédiaire du courtier, d'importantes spéculations sur les grains, qui se soldèrent par une perte de 3 millions et demi.

Stavisky régla près de 2 millions avec de faux bons de Bayonne.

Le magistrat s'est fait délivrer les relevés des comptes d'Alexandre.

Il a adressé, d'autre part, à toutes les banques parisiennes des réquisitions afin de se faire délivrer des relevés des comptes aux divers noms empruntés par Stavisky : Jean Sacha, Boisi de Monti, Boitel, établissements Alex, ou soit encore aux noms de Depardon et de Romagnino.

Il a déjà reçu d'une banque 62 chèques au nom de Boitel émis par Stavisky en 1928.

Dalimier et Durand sur la sellette

Bayonne, 6 mars.

M. Dalimier et M. Julien Durand, anciens ministres, sont convoqués pour vendredi. M. D'Uhalt se proposerait de demander à ces deux témoins des précisions sur les déclarations qu'ils ont faites touchant leur action dans leurs ministères respectifs pour le placement des bons de crédits municipaux.

Les chèques

Paris, 6 mars.

Romagnino a déclaré au juge d'instruction que les talons des chèques Stavisky lui furent remis, sur sa demande, par l'escroc lui-même. Romagnino voulait pouvoir prouver éventuellement que l'argent ne lui était pas destiné.

Un autre magistrat a interrogé Migeon, dit de Chantancourt, chez qui furent aussi trouvés des talons de chèques. Le témoin a déclaré que les talons lui avaient été confiés par Guiboud-Ribaud, son ami, qui craignait un cambriolage et qui les réservait, lui aussi, à une justification éventuelle.

Des témoins du drame de Dijon

Dijon, 6 mars.

On lit dans *Paris-Midi* : Le Parquet de Dijon aurait recueilli depuis hier ou avant-hier sous le sceau du secret les témoignages de personnes ayant passé quelques moments à la Combe aux Fées, le mardi 20 février, vers 20 heures.

On devine les raisons qui obligent les magistrats instructeurs à ne pas divulguer les noms de ces personnes.

Il paraît que, d'ici peu, de nouveaux Dijonnais se feraient connaître pour avoir été présents, eux aussi, à l'heure du drame, aux environs de la fameuse Combe.

L'un d'eux, paraît-il, aurait déclaré avoir vu des ombres sur le ballast. Un autre aurait aperçu le long des bas côtés du talus des silhouettes « transportant un colis très lourd, un colis qui aurait eu une forme humaine ».

M. Prince aurait été empoisonné ou narcotisé

Dijon, 6 mars.

Concurremment avec M. Kohn-Abrest, directeur du laboratoire municipal de Paris, le docteur Kuhn, professeur d'anatomie pathologique à l'école de médecine de Dijon, avait été chargé par le Parquet de Dijon, dès le début de l'enquête sur l'assassinat de M. Prince, de rechercher si le foie, les poumons et les reins ne portaient pas de lésions, et de dire si ces lésions n'avaient pas été provoquées par des toxiques. Cette étude vient d'aboutir à des résultats différents de ceux obtenus par M. Kohn-Abrest, qui avait conclu d'une façon négative.

L'expert dijonnais a constaté dans les fragments étudiés des lésions non douteuses provoquées par une substance toxique.

Le docteur Kuhn n'a pas déterminé la nature exacte du toxique. Il s'agirait d'une substance organique, série à laquelle appartiennent, par exemple, la cocaïne, le chloroforme, l'alcool.

Il n'est pas possible non plus de déterminer scientifiquement la voie par laquelle ce toxique avait été introduit (inhalation, ingestion, piqûre) ; de même l'insuffisance de la matière que l'expert dijonnais avait à sa disposition ne lui a pas permis de dire si l'effet de ce toxique avait été mortel.

Pour pouvoir répondre à cette question, il aurait fallu qu'il disposât d'organes complets.

Paris, 6 mars.

M. Kohn-Abrest, directeur du laboratoire de toxicologie, n'a pas été officiellement avisé des conclusions de M. Kuhn sur l'examen histologique des viscères du conseiller Prince. Il ne donnera son avis que lorsqu'il aura pris connaissance du rapport de l'expert dijonnais.

M. Kohn-Abrest a déclaré cependant que le travail de l'anatomiste doit précéder les recherches du chimiste.

L'anatomopathologiste peut relever des lésions de viscères dont l'examen donne des indications premières non précises.

S'il y a présomption d'empoisonnement, le chimiste intervient et recherche le poison.

Dans l'affaire Prince, il semble que M. Kuhn ait relevé une de ces lésions — dégénérescence graisseuse du foie — qui prêtait à une interprétation différente.

M. Kohn-Abrest n'a pas trouvé trace de poison dans les viscères qui lui ont été transmis, non point en entier, mais après les dissections et les prélèvements nécessaires. Or, en cas de grosse intoxication, aux lésions des organes doit correspondre un résultat positif de l'analyse.

En cas d'intoxication légère ou d'anesthésie, il n'y aurait pas de lésion physique. Faut-il conclure pour cela que les lésions relevées par M. Kuhn ont une origine pathologique et non toxique ?

C'est ce qu'un rapport complémentaire pourrait développer.

## Une nouvelle autopsie

Dijon, 6 mars.

Dans son rapport, le docteur Kuhn déclare que l'action du toxique était de peu antérieure à la mort du conseiller Prince.

D'autre part, le Parquet envisage un nouvel examen histologique des organes. Cet examen serait confié à trois personnalités du monde médical, mais aucune désignation n'a encore été faite.

On envisage une nouvelle autopsie parce que la première n'avait pas permis, en raison de la mutilation du corps, de déterminer s'il y avait eu ou non des lésions faites par arme blanche ou arme à feu. Cette nouvelle autopsie serait pratiquée par trois experts réputés. Elle aurait lieu dans une huitaine de jours. On pratiquerait en même temps un examen radiologique des restes de la victime.

## Les radicaux-socialistes français

Paris, 6 mars.

Les présidents et secrétaires généraux des fédérations départementales du parti radical et radical-socialiste se sont réunis en avant-congrès, avec les représentants des groupes parlementaires du parti et les membres du bureau du comité exécutif.

L'assemblée a confirmé la décision de convoquer un congrès national extraordinaire du parti à Clermont-Ferrand pour les 12 et 13 mai.

Elle a chargé son bureau de suivre les travaux de la commission d'enquête et les opérations de justice afin de prendre sans retard les sanctions nécessaires.

Elle a chargé un comité de préparer un programme d'action sur la réforme des institutions parlementaires et de l'Etat, sur les problèmes agricoles, économiques et financiers, sur le problème du chômage, sur une méthode d'action capable de rassembler les républicains pour la défense et le perfectionnement du régime et pour assurer la satisfaction des besoins essentiels du pays.

M. Milhaud, secrétaire général, a informé que, par lettre adressée au garde des sceaux, le bureau du comité exécutif a demandé l'ouverture d'une enquête sur l'affichage d'un chèque de 6 millions, remis par Stavisky à Bonnaure pour « subventionner les candidats cartellistes ».

## Désaccord entre le Parlement américain et l'autorité militaire

Washington, 5 mars.

Un désaccord règne, entre la commission du budget de la Chambre et les chefs de l'armée. La commission a rejeté la recommandation du général Douglas Mac Arthur, chef d'état-major général, qui demandait que les effectifs de l'armée régulière fussent portés à 165.000 hommes et ceux de la garde nationale à 210.000.

La commission a rapporté le projet maintenant l'effectif de 130.000 hommes pour l'armée régulière et celui de 190.000 hommes pour la garde nationale.

Elle a fixé le prochain budget de l'armée à 279.541.000 dollars au lieu de 349.523.000 dollars demandés pour l'année courante. Un crédit de 22.591.000 dollars est affecté à l'aviation, en plus de celui de 7.500.000 dollars provenant du fonds des travaux publics, affecté à l'achat de nouveaux avions.

En raison de la dévaluation monétaire, la commission a fixé à 290 le nombre des nouveaux avions au lieu de 348 comme le prévoyait l'armée.

Un rapport sévère annexé au projet rédigé par la commission déclare que la commission n'a pas été sans tenir compte des irrégularités récemment dénoncées dans les achats d'avions faits ou projetés, comme d'ailleurs dans d'autres catégories d'achats.

Attaquant l'allocation à l'armée de crédits pris sur ceux destinés aux travaux publics et aux travaux civils, le rapport dit que de tels transferts de crédits sont seulement possibles en raison de l'existence de la législation d'extrême urgence qui a donné au pouvoir exécutif des fonctions qui, normalement, sont celles du Congrès. Mais un projet prévoit le retour de ces fonctions au Congrès.

Le rapport met en doute que les crédits supplémentaires de 93 millions accordés à l'armée sur le fonds des travaux publics et de 22 millions prélevés sur les crédits destinés aux travaux civils aient été consacrés à des dépenses très utiles à la défense nationale.

## Dans la république d'Andorre

Perpignan, 5 mars.

Deux conseillers des vallées d'Andorre publient un communiqué relatif à l'offre faite par un riche personnage, candidat au trône d'Andorre. Dans sa lettre, ce personnage, qui signe Di Parilla Roca et déclare être originaire de Chicago, offrait 400.000 pesetas à l'évêque Seo d'Urgel, pour qu'il abandonne ses droits à la cosuzeraineté; il déclarait ensuite que les Andorrans seraient tous exempts d'impôts et que les richesses du pays seraient exploitées par les indigènes et non par des étrangers. Le conseil a rejeté cette offre.

## Les hommes du jour

HENRY POU YI  
EMPEREUR DE MANDCHOURIE

C'est une singulière destinée que celle de Henry Pou Yi, qui vient d'être proclamé empereur de Mandchourie, de ce nouvel empire d'Asie qui est à l'heure actuelle un des points névralgiques du monde, un des lieux du globe où couvent le plus d'incendies capables de provoquer les plus grandes catastrophes.

En 1909, à l'âge de trois ans, il monta sur le trône de Chine, celui de ses ancêtres, conquérants mandchous qui fondèrent la dynastie des Ching au XVII<sup>me</sup> siècle, sous le nom de Hsuan Toung. En 1912 la République est proclamée. Hsuan Toung, néanmoins, resta empereur de Chine. On le laissa à l'écart, sans pouvoir, mais conservant son palais, sa liste civile et le respect de ses sujets. Situation paradoxale qui dure jusqu'en 1917, jusqu'à l'époque où l'on tenta de restaurer l'ancien état de choses et de détruire la République. Le jeune empereur, âgé de douze ans, dut vivre dans une crainte perpétuelle, car les républicains et les généraux supportaient de plus en plus mal sa présence à Pékin et s'inquiétaient du respect qu'on gardait sur le trône. Ce n'est cependant qu'en 1924 qu'il dut s'enfuir et chercher un refuge chez l'ambassadeur du Japon. Mais en 1925, malgré la prudence de ses amis japonais, il doit quitter son pays et s'enfuir à Tien-Tsin. Il n'est plus désormais que M. Henry Pou Yi. C'est un jeune étudiant studieux qui ne se soucie plus que de son éducation. Il vécut très modestement, apprenant les langues européennes et les classiques chinois.

On l'oubliait. C'était un jeune exilé qui se souvenait, non sans regret, de sa puissance passée, puissance toute relative d'ailleurs et paradoxale.

Lorsque, en 1932, il y a exactement deux ans, le gouvernement de Mandchourie fut établi sous la forme d'une régence, ce fut Henry Pou Yi (depuis quelques mois il était arrivé dans ce pays), qui fut nommé régent.

Nul n'ignorait que la situation et la forme du gouvernement n'étaient que provisoires. Henry Pou Yi, régent de Mandchourie, est aujourd'hui empereur du pays d'où ses ancêtres sont partis pour conquérir la Chine. Dans la capitale, Sin King, pavoisée et gardée par la police, Henry Pou Yi est devenu Kang Teh. C'est maintenant le pavillon impérial qui flotte dans la capitale. La cérémonie s'est déroulée selon les rites de jadis. L'empereur porte une tunique brochée du dragon impérial et d'une devise ancienne : « Aussi vieux que le soleil et la lune. »

Tout a été préparé pour que la population voie dans cette restauration un retour à la tradition. Et cet état d'esprit du gouvernement de Mandchourie ne manquera pas de frapper les populations des territoires voisins, de l'immense Chine qui s'inquiète, cette Chine traditionnelle et révolutionnaire.

Le nouvel empereur, qui est aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, mais dont la vie fut si fertile en enseignements de toutes sortes, n'ignore rien du rôle important qui lui est dévolu. Il tient entre ses mains un pouvoir redoutable, car il est à la fois un symbole et le chef d'un pays qui est situé entre la Russie, le Japon et la Chine.

## L'aviateur Costes est retrouvé

Munster (Westphalie), 5 mars.

L'aviateur français Costes, parti samedi de Paris à destination de Copenhague et dont on était sans nouvelles, a atterri sans encombre, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'aérodrome de Munster.

Il a déclaré que, en raison du mauvais temps et du brouillard opaque qu'il rencontra, il avait considéré comme prudent de renoncer à poursuivre son vol sur Copenhague.

Il rebroussa chemin à environ 40 km. de Brème et atterrit à Munster. Il s'est déclaré surpris du fait qu'on ait pu le considérer comme disparu.

Munster, 6 mars.

L'aviateur Costes a repris son vol hier lundi, à midi, à destination de Copenhague, où il est arrivé à 15 h. 15.

## Nouvelles diverses

A Changhaï, M. Kung, ministre chinois des finances, a inauguré l'exposition des produits chinois, dont le but est d'appuyer le mouvement déclenché en Chine en faveur des produits nationaux.

— La rétrocession de la passe de Kou-Pei-Kou (mer de Chine), qui s'est déroulée hier lundi, a été purement nominale, car seul le sud de la ville a été rétrocédé et les Japonais occupent encore militairement le reste.

— La statistique officielle du chômage en Tchéco-Slovaquie accuse 848.000 sans-travail à la fin de février, contre 839.000 à la fin de janvier.

— Mme Roosevelt, femme du président américain, est partie pour Miami (Floride), d'où elle ira en avion à Porto-Rico, pour enquêter sur la situation en ce pays.

— A Paris, le ministre des affaires étrangères a reçu, hier après midi, le général Weygand, inspecteur général de l'armée française.

## Le nouvel empire mandchou

Tokio, 5 mars.

M. Michel Moscicki, ministre de Pologne au Japon, qui fait actuellement un voyage en Mandchourie, aurait déclaré aux correspondants de la presse japonaise à Tchang Tchoung qu'il recommandera à son gouvernement la reconnaissance de l'empire mandchou.

## Les rois balkaniques

Belgrade, 5 mars.

Le roi Alexandre a profité du passage du roi Boris, qui rentrait en Bulgarie, pour le rencontrer et le saluer en gare de Mladenovats. Les deux souverains ont poursuivi ensemble le voyage jusqu'à un prochain arrêt du Simplon-Express.

Le roi Alexandre est entré ensuite en automobile à sa résidence d'Oplenats. La rencontre a eu un caractère strictement privé.

## A la frontière serbo-bulgare

Belgrade, 6 mars.

Quatre inconnus ont traversé illégalement la frontière serbo-bulgare le 2 mars. Les gardes-frontière yougoslaves sommèrent les individus de s'arrêter, mais ceux-ci tirèrent sur eux en se réfugiant sur territoire bulgare.

Les gardes ripostèrent, tuant deux des inconnus; les deux autres parvinrent à s'échapper.

Il s'agit d'habitants d'un village bulgare proche de la frontière. Un revolver chargé a été retrouvé sur eux.

Il résulte de la découverte des douilles de balles et de chargeurs sur l'emplacement du combat que les deux autres inconnus ont tiré avec des fusils.

## Une bombe à Changhaï

Changhaï, 6 mars.

Un Coréen dont l'identité exacte est encore inconnue a lancé une bombe au cours de la cérémonie commémorative organisée en l'honneur des soldats et marins japonais tombés à Changhaï et à laquelle assistaient M. Arioshi, ministre du Japon, et de nombreux militaires. L'engin n'a pas fait explosion. La police de l'armée japonaise est parvenue à arrêter l'agresseur qui ferait, paraît-il, partie d'une organisation terroriste coréenne.

De nombreuses autres arrestations ont été opérées. La police est d'avis que l'auteur avait l'intention de mettre fin aux jours de M. Arioshi.

## FAITS DIVERS

## ÉTRANGER

## Les pêcheurs russes à la dérive

Après dix jours passés sur des blocs de glace allant à la dérive dans la mer Caspienne, un grand nombre de pêcheurs qui avaient été emportés ont été ramenés sur le littoral. Quatre-vingt-quatre pêcheurs restent encore sur les glaces. L'aviateur Braguine a amené sur le littoral trois pêcheurs qui étaient restés presque un mois sur les glaces. On espère que, grâce à la coopération des bateaux et des avions, les travaux de sauvetage seront prochainement terminés. On sait que 400 pêcheurs et 190 chevaux ont été emportés par les glaces.

## 180 maisons incendiées

Un incendie a détruit, dimanche, 180 maisons au village de Koutaïs dans le Caucase. On ignore s'il y a des victimes.

## Naufrage

Dimanche, le vapeur *Bilbeis*, jaugeant 2737 tonnes, s'est échoué près de Jaffa (Palestine). Les membres de l'équipage se trouvent à bord. Un navire s'est porté au secours du *Bilbeis*.

## Collision de navires

Hier lundi, à 40 milles d'une île de sable de la Nouvelle-Ecosse, à un endroit surnommé *Cimetière de l'Atlantique*, un bateau marchand anglais de 5000 tonnes, le *Concordia*, est entré en collision avec un navire inconnu et a sombré. Son équipage, composé de 40 hommes, a été recueilli par un navire américain.

## Navire échoué

Le vapeur pétrolier *Santoni* jaugeant 5000 tonnes, se rendant de Stamboul à Constanza (Roumanie), s'est échoué, hier lundi, par suite du brouillard, à 3 km. de Constanza. Le choc sur les récifs fut si violent que le bateau a été coupé en deux. Seize membres de l'équipage qui avaient pris place dans un canot ont été jetés à la mer, leur embarcation ayant chaviré.

Douze d'entre eux, dont un officier, sont morts de froid et d'épuisement en essayant de gagner la côte à la nage. Quatre autres, recueillis, sont dans un état grave. On désespère de les sauver. Les autres membres de l'équipage, au nombre de 11, sont demeurés sur la proue du bateau qui émerge encore. En raison de l'obscurité, de la violence des courants, et du voisinage des récifs, les opérations de sauvetage sont presque impossibles.

## Automobile contre un arbre

Dans la nuit de dimanche à hier lundi, une automobile marchant à une allure excessive s'est écrasée contre un arbre bordant la route de Kronach (Saxe). Trois habitants de Kronach ont été grièvement blessés et une actrice de théâtre a été tuée.

## Le choléra aux Philippines

Le choléra s'étend de plus en plus dans les Philippines. Le nombre des morts s'élèverait déjà à 500. Deux mille personnes seraient atteintes par le fléau.

## SUISSE

## L'aventure de quatre skieurs italiens

Un groupe de quatre skieurs Italiens avait disparu depuis mercredi dernier, dans le massif du Cervin. Il s'agit de trois hommes et d'une femme venus de la vallée d'Aoste par le col de la Valpelline, mardi soir, et qui passèrent la nuit dans une auberge de Zermatt sans s'inscrire sur le registre.

Mercredi matin, ils manifestèrent d'abord l'intention de descendre avec le train dans la vallée du Rhône, puis ils changèrent d'avis et décidèrent de rentrer en Italie par le col de Saint-Théodule. A 10 h. du matin, tous les quatre se mirent en route pour ce col haut de 3322 m. Depuis lors, on était sans nouvelles d'eux.

Une colonne de secours a quitté Valtourmanche à destination du col de Saint-Théodule. Les recherches ont été entravées par la neige tombée en abondance depuis mercredi et par les mauvais temps.

Les touristes ont été retrouvés par une patrouille italienne.

## Cycliste tué

Près de Bellinzzone, dimanche après midi, M. Dante Matrioli, âgé de vingt-quatre ans, qui circulait à bicyclette, a été heurté par une automobile allemande. Il succomba peu après à une fracture du crâne.

## LA VIE ECONOMIQUE

## Un démenti à un optimiste

On nous écrit :

Dans un long mémoire présenté à l'Association industrielle de Soleure en 1844, M. l'ingénieur Daffner supputait avec un bel optimisme l'importance des chemins de fer pour le bonheur de l'humanité.

« La Suisse, écrivait-il, au moyen des chemins de fer et de la navigation à vapeur, se trouverait en contact direct avec deux mers, la Méditerranée et la Baltique.

« Examinons maintenant l'étendue de la sphère d'activité des chemins de fer une fois que leur réseau embrasserait l'Europe entière. Alors le char à vapeur traverse, avec la rapidité de l'éclair, les vastes pays du continent; le bateau à vapeur sillonne les mers, en tout sens, amenant tous deux la richesse et les jouissances, les arts et les sciences, les produits du sol et de l'industrie de tous les pays du globe. Les chemins de fer une fois établis entre les diverses capitales, la famine deviendra impossible; les hommes, quand ils seront tourmentés par le besoin, pourront se tendre une main secourable d'un bout de la terre à l'autre. Quel mouvement parmi les peuples! Quelle vaste école d'enseignement mutuel pour les hommes!

« La nationalité des peuples, affranchis des polices, des douanes et de tout ce cortège d'institutions vexatoires, se confondrait de plus, en plus et une alliance plus intime, plus puissante, s'établirait entre les divers Etats.

« La guerre deviendrait, pour ainsi dire, impossible entre les nations liées par des chemins de fer, qui offrent ainsi une garantie assurée pour la paix. Sous ce rapport, ils acquièrent une importance plus grande que tous les avantages qui en résultent pour l'accroissement des relations, parce qu'ils exercent une influence directe sur la prolongation de la durée de l'existence de l'humanité entière. Ils formeront, pour ainsi dire, l'anneau nuptial des peuples, ils serviront de lien pour ne faire des diverses nations qu'un seul tout, puissant et prospère. Il n'est pas même nécessaire pour cela qu'ils s'étendent sur l'Europe entière; ceux qui sont établis ou qui sont en voie de construction nous procureront déjà des résultats de cette nature. Que de nouvelles relations d'intérêt ne verra-t-on pas s'établir sur tous ces points? Où est la force assez puissante pour rompre la chaîne de cette alliance? La somme de toutes ces causes qui ont servi jusqu'à présent à allumer les guerres de nation à nation n'y parviendra pas.

« Le présent est venu remplacer le passé et former une nouvelle période, celle de la vie intellectuelle et de l'émancipation des nations. Le plus puissant auxiliaire de cette ère nouvelle ce sont les chemins de fer. Ce sont eux qui donnent toute sa valeur à l'état actuel des choses; c'est à eux qu'est due la fusion des peuples qui, sous le point de vue des rapports internationaux, de la vie sociale et intellectuelle, ne forment plus, aujourd'hui, qu'une seule nation.

(Extrait de l'Emulation, année 1844-1845.)

Hélas! quelle désillusion M. Daffner n'éprouverait-il pas, s'il lui était donné de contempler l'état lamentable dans lequel se débat notre société désemparée!

### Votation fédérale du 11 mars

Agriculteurs, Concitoyens,

A Genève, des éléments de désordre ont provoqué une émeute de caractère révolutionnaire; nos soldats ont été l'objet de graves sévices. A Zurich, des éléments analogues ont enfoncé les portes de la caserne. Ici et ailleurs, le sang a coulé.

Mais, à qui fait-on appel pour rétablir l'ordre lorsque, dans les villes, la sécurité est menacée? Aux paysans, à la cavalerie, aux bataillons campagnards!

Ce fut toujours pour eux un pénible devoir; aussi réclament-ils depuis longtemps déjà des mesures plus énergiques contre les fauteurs de désordre. Ils demandent que l'on mette un terme, une fois pour toutes, aux agissements des instigateurs de troubles, afin que les fils d'agriculteurs ne se voient plus contraints, en pleins travaux d'été, d'aller assurer le service d'ordre dans les villes. La population agricole veut que le calme et l'ordre règnent dans le pays. Qui-conque entend les troubler doit être puni. Nous possédons le bulletin de vote, nous avons et conservons le droit d'exprimer librement notre opinion par la parole et par la plume, nous sommes, en un mot, de libres Suisses.

Il ne doit pas exister en Suisse d'immunité pour ceux qui recourent à la violence, à la révolution et au crime.

Les autorités, les tribunaux et l'armée doivent pouvoir appréhender et appeler à répondre de ses actes quiconque veut pratiquer une politique à coups de matraques, de revolver et de bombes, et entend inciter à la guerre civile ainsi qu'à l'emploi de la violence. Et ces mesures doivent atteindre non seulement des jeunes gens induits en erreur par des campagnes subversives, mais aussi les instigateurs de troubles et les agitateurs.

Voilà ce que veut la loi fédérale sur la protection de l'ordre public. Les adversaires de cette loi cherchent à tromper les électeurs au sujet du but qu'elle poursuit. Ils n'y parviendront pas. Le droit de critique par la parole et par la plume reste libre; seul est punissable celui qui incite à des actes révolutionnaires et illégaux.

Tout citoyen qui veut que la paix règne en Suisse acceptera la loi fédérale pour la protection de l'ordre public, et, en conséquence, votera

**OUI**

Union suisse des paysans.

### Réduction des traitements zuricois

Le Grand Conseil zuricois a approuvé en votation finale, par 100 voix contre 6, la réduction des traitements du personnel de l'Etat. Les socialistes se sont abstenus. Le Conseil a ensuite adopté par le même nombre de voix la loi diminuant dans la même proportion les traitements des ecclésiastiques et des instituteurs primaires. Cette loi sera soumise à la votation populaire, tandis que l'arrêté concernant les autres fonctionnaires est de la compétence du Grand Conseil.

En dépit de l'opposition socialiste, le Grand Conseil, par 76 voix contre 72, a décidé que la réduction de 5 % des traitements s'appliquerait également aux pensions. Puis, il a décidé qu'une somme de 2500 francs pour les célibataires, de 3500 fr. pour les fonctionnaires mariés, plus 100 fr. par enfant, serait exonérée de la réduction. L'assemblée a également donné son approbation à la réduction, pendant une période limitée, des traitements des pasteurs et instituteurs. Cette réduction, qui est également de 5 %, sera soumise aux électeurs du canton, tandis que celle qui s'applique aux fonctionnaires du personnel administratif est du ressort du gouvernement.

### La Banque de Genève

La Cour de cassation a siégé hier lundi, à Genève, sous la présidence de M. Borel, assisté des juges Logoz et Werner, pour examiner le recours en nullité formulé par les avocats des administrateurs de la Banque de Genève contre l'ordonnance rendue le 18 juillet 1933 par la Chambre du juge Marino, ordonnance qui renvoyait devant la Cour d'assises les accusés Eugène Miéville, ancien directeur de la Banque de Genève; Alexandre Moriaud, ancien conseiller d'Etat; Donat-Dupont, ex-président du Conseil d'administration; Albert Och, David Broillet, Robert Le Comté et Louis Badan, administrateurs.

Les avocats avaient interjeté le 18 novembre 1933 un premier recours au Tribunal fédéral, qui l'écarta, estimant que les instances cantonales n'étaient pas épuisées. C'est ainsi que la défense décida d'interjeter appel devant la Cour de cassation.

Un volumineux mémoire a été déposé par le procureur général Cornu. Dans ce document, le Parquet déclare que le recours « recevable en la forme, doit être au fond reconnu comme mal fondé ».

L'audience d'hier matin a été consacrée aux plaidoiries de M. Magnenat, défenseur de Miéville, et de M. Adrien Lachenal, défenseur de Moriaud.

### Le chancelier de la Confédération



M. KÆSLIN  
chancelier de la Confédération  
démissionnaire

L'élection du successeur de M. Kæslin aura lieu dans la prochaine session des Chambres fédérales.

Le successeur désigné est M. le Dr Oscar Leimgruber, premier vice-chancelier de la Confédération.

M. le Dr Oscar Leimgruber suppléait M. Kæslin depuis 1925. Il est au service de la Confédération depuis vingt-deux ans. Sa compétence administrative est hors de discussion. M. le Dr Leimgruber est aussi à l'aise avec la langue française qu'avec la langue allemande.

Nous ne doutons pas du choix de l'assemblée fédérale qui, depuis 1848, a toujours eu pour tradition de promouvoir le premier vice-chancelier au poste de chancelier lorsque celui-ci prenait sa retraite ou décédait.

### Les élections vaudaises

Voici les résultats définitifs de l'élection des membres du Conseil d'Etat vaudois: MM. Bujard (libéral, sortant), 40,050 voix; Fazan (radical, sortant), 39,992; Fischer (radical, sortant), 39,488; Porchet (radical, sortant), 38,715; Bosset (radical, sortant), 36,877; Perret (radical, sortant), 36,865, et Jean Baup (libéral, nouveau), 36,445.

Viennent ensuite MM. Paul Golay, 19,306 voix; Bonzon, 17,037; Pidoux, 16,485; Virel, 16,390 (tous quatre socialistes) et Roulet, agrarien, 13,271.

Il y a eu 63,694 votants.

Dans la ville de Lausanne, les candidats gouvernementaux ont recueilli 7300 voix et le parti socialiste 6100.

Rappelons que la majorité socialiste, aux élections communales, avait été de 128 voix.

### Nouvelles financières

Banque populaire suisse

Hier soir, lundi, s'est tenue l'assemblée des sociétaires de l'arrondissement de Berne de la Banque populaire suisse. Cette assemblée comprenait de 1600 à 1700 sociétaires.

Le nouveau directeur général, M. Meyer, a exposé l'état actuel de la Banque populaire suisse, ainsi que la réorganisation nécessitée par les fautes commises dans le passé et esquissé les tâches qui vont incomber aux nouveaux organes de l'institut.

Les engagements étrangers de la Banque populaire suisse s'élevaient à fin 1933 à 210 millions se répartissant ainsi: 141 millions en Allemagne, 27 millions en Hongrie, 15 millions en Belgique, 12 millions en France, 5 millions en Pologne.

Le montant des actifs à l'étranger est plus que couvert par les fonds propres de la Banque. Ces fonds propres représentent le 17,5 % du bilan, tandis que la proportion moyenne pour les six autres grandes banques suisses est de 18,3 %.

L'une des tâches les plus importantes et les plus difficiles de la nouvelle direction sera de réduire le volume des affaires étrangères.

M. Meyer a mis en garde les sociétaires contre la vente irréflective de leurs parts sociales. Les anciennes parts sociales ne seront échangées contre de nouveaux titres de 500 fr. nominal qu'après la révision des statuts, c'est-à-dire vraisemblablement pas avant 1935.

La question du remboursement des bons de jouissance sera examinée.

Durant ces quinze dernières années, la Banque populaire suisse a été guidée par la mégalomanie. Une expansion capitaliste aussi malsaine était dangereuse. Le dividende de 6 %, excessif pour une association basée sur l'intérêt général, a eu pour conséquence d'accroître fortement les capitaux et les fonds. C'est ainsi que, sur 28 sièges, 20 entretenaient bientôt des relations avec l'étranger.

En ce qui concerne l'enquête sur les responsabilités, M. Meyer a relevé que la commission est

complètement indépendante et qu'elle peut prendre connaissance de tous les dossiers, de tous les documents et peut s'adresser à n'importe quel membre du personnel pour obtenir les renseignements nécessaires.

L'une des premières mesures prises par les nouveaux organes de la banque a été la concentration des affaires étrangères au siège de Zurich, où la moitié déjà des engagements étrangers était gérée.

Les 20 sièges n'auront plus à s'occuper d'engagements étrangers.

### La société Citroën en difficulté

Une note communiquée à la presse indique qu'un certain nombre de banques et établissements de Paris ont accepté, de concert avec la Banque de France, de procéder à l'étude de la situation industrielle et financière de la société André Citroën.

### Nouvelles religieuses

Soixante ans d'épiscopat

Mgr Redwood, S. M., archevêque de Wellington, en Nouvelle Zélande, s'apprete à fêter le 17 mars le soixantième anniversaire de son élévation à l'épiscopat.

Le vieil archevêque est né à Birmingham (Angleterre) en 1839; il a donc 95 ans. Il a été sacré évêque à Londres en 1874 par le cardinal Manning, sous Pie IX, et, depuis lors, il a fait visite à Rome à cinq papes différents. Il compte à son actif vingt et un voyages de Nouvelle-Zélande en Europe. Toujours alerte malgré son âge, il est réputé dans toute l'Océanie pour son grand talent de violoniste.

Mgr Redwood a, depuis 1913, un coadjuteur dans la personne de Mgr O'Shea. Un jour, il y a bien longtemps déjà, tout jeune évêque, Mgr Redwood passait dans la rue, quand une dame l'appela, lui demanda de bénir son fils: ainsi fut fait et le dimanche suivant l'évêque baptisait le petit garçon; il lui fit faire plus tard sa première communion, le confirma, l'ordonna prêtre, et un jour il devait le sacrer évêque et le prendre comme coadjuteur.

Mgr Redwood a-t-il l'air encore jeune, ou Mgr O'Shea porte-t-il plus de son âge? Toujours est-il que souvent, paraît-il, on prend l'archevêque pour son propre coadjuteur.

Nouveaux évêques missionnaires

La préfecture apostolique de Navrongo (Côte d'Or) est élevée au rang de vicariat apostolique, et le préfet, Mgr Oscar Morin, des Pères Blancs, est nommé vicaire apostolique.

La préfecture apostolique de Lulua et Katanga central (Congo belge) est élevée au rang de vicariat apostolique, et le préfet, Mgr Camille Stappers, des Frères mineurs franciscains, est nommé vicaire apostolique.

Le vicariat apostolique de Boma est érigé, par démembrement du vicariat de Léopoldville (Congo belge), et confié aux missionnaires de Scheut; le Père Joseph Venderhoven est nommé vicaire apostolique.

Le Père Georges Six, des missionnaires de Scheut, est nommé vicaire apostolique de Léopoldville (Congo belge).

Le Père Léon Taylor, des Missions africaines de Lyon, est nommé vicaire apostolique de la Nigéria occidentale.

Le Père Bernard Gérard Hilhorst, de la congrégation du Saint-Esprit, est nommé vicaire apostolique de Bagamoyo (Tanganyika).

### Publications nouvelles

R. Père Lhande. — *Petites béatitudes pour les jours d'épreuves*. (Les dernières causeries du Père Lhande, à Radio-Paris, avant le veto de l'Etat). Un volume, in 16 Jésus, 3 fr. 50; franco, 3 fr. 85. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V<sup>me</sup>).

Ces dernières causeries, prononcées par le Père Lhande devant le micro de Radio-Paris du 19 novembre au 31 décembre 1933, sont par elles-mêmes la condamnation la plus éloquente de la mesure vraiment inconcevable dont elles ont été l'objet de la part du ministère des P. T. T. Chacun sait, en effet, quel réconfort moral elles ont apporté dans des milliers et des milliers de foyers en cette période de marasme, aussi bien dans les affaires que dans les tempéraments. Or, à la veille du jour où elles allaient s'achever, avec le nouvel an, sur un cri d'espérance, elles étaient brusquement interrompues par un veto, transmis aux postes d'Etat, de diffuser désormais des causeries religieuses de quelque confession que ce fût. Quand on songe que cette intervention avait lieu au lendemain d'une conférence des plus émouvantes sur les victimes, et en particulier, les « petites victimes » de la catastrophe de Lagny, on ne peut s'empêcher d'éprouver un soubresaut d'indignation dont l'écho, du reste, a paru dans toute la presse: « Ces heures-là, écrivait Gabriel Boissy dans un journal peu suspect de sectarisme religieux, *Comœdia*, étaient les plus attentivement écoutées, non seulement dans les provinces françaises, mais à l'étranger... Nous parlons en libre esprit qui, vraiment, s'épouvante devant les conséquences destructives d'une force morale sans quoi le pays va vers sa fin... Veut-on vraiment qu'il n'y ait plus, en France, qu'un bétail humain? »

### NÉCROLOGIE

Le vétéran des missionnaires de l'Afrique équatoriale française

Le 17 janvier est mort à la mission de Sainte-Anne du Fernan-Vaz le doyen des missionnaires de toute l'Afrique équatoriale française, le R. Père Dahin, de la congrégation du Saint-Esprit. Il avait quatre-vingts ans, il en avait passé cinquante au Gabon.

C'est le Père Dahin qui avait fondé, en 1885, la station de Lastourville, dans le Haut-Ogououé, en pays alors absolument inexploré; il y fit la connaissance de l'explorateur français Savorgnan de Brazza.

Le gouvernement français, reconnaissant les services du Père Dahin en Afrique équatoriale, lui avait décerné, en 1932, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. le doyen Grimaître

On annonce le décès de M. le doyen Edmond Grimaître, curé de Tramelan.

M. Grimaître était âgé de 64 ans. Il a succombé après un bref malaise.

M. le chanoine Jérôme Wolff

A l'Abbaye de Saint-Maurice, est décédé M. le chanoine Jérôme Wolff.

Il était âgé de 71 ans.

M. Wolff fut professeur au Collège de Saint-Maurice, curé d'Aigle, recteur de Leysin, curé d'Evioumaz, professeur à Porrentruy, aumônier à Baden, professeur de nouveau à Saint-Maurice et enfin curé de Plan-Conthey.

### Echos de partout

Sur les cimes

De Georges Ravon, dans *Figaro*: Délaissions un instant Bonnaure et ses fièvres, Guébin et ses chéquès, et Frot, et Daladier...

Nous sommes à Bruxelles, l'autre dimanche, sous un ciel déjà lourd de neige. Au palais de Laeken, un peu austère, un peu froid, deux hommes sont introduits par les chambellans. Ils sont intimidés par les ors, gênés par leurs habits trop neufs. Mais le roi Léopold et la reine Elisabeth ont voulu recevoir ces Français qui, loin derrière les personnages chamarrés, ont suivi, les yeux gros de larmes, le cortège du souverain.

Arthur Ravenel et Benoît Couët, guides de Chamonix, apportent en hommage un piolet et une corde. Avec la corde et le piolet, ils ont escaladé, dès qu'ils eurent appris la mort d'Albert 1<sup>er</sup>, le pic qui porte son nom. Là-haut, dans le vent, ils ont planté le drapeau français et le drapeau belge, qu'entraînait un ruban noir. Car c'est eux, Ravenel et Couët, que le roi emmenait quand il allait retremper sa foi et son courage dans l'air glacé et dans la solitude. C'est avec eux qu'il partageait le feu dans la cabane, le pain durci, la gourde de rhum.

La reine Elisabeth et son fils le roi Léopold ne laissent pas les montagnards trébucher dans des mots qu'ils oublient. Ils leur tendent les bras, simplement. Des paumes calleuses se posent dans les mains augustes.

Lorsque Ravenel quitte le palais, il déclare: « qu'il emporte dans son cœur des impressions qu'il gardera comme on garde des bijoux précieux, dans un coffret qu'on n'ouvrira plus ». Il dit cela, mot pour mot.

Benoît Couët, lui, s'abandonne à son émotion, la seconde de sa vie. L'autre ce fut quand on lui rapporta son fils, fracassé par le rocher, comme Sa Majesté...

Et l'un et l'autre, en remontant dans le train, sont conscients d'avoir accompli un devoir de reconnaissance envers celui qui, ayant partagé leur vie périlleuse, les aimait simplement.

Rats et chats

Constantinople était infesté de rats, rien ne leur résistait et les plus beaux monuments de la ville menaçaient ruine par suite des déprédations de ces animaux.

Aussi avait-on donné la plus large hospitalité à leur ennemi déclaré, le chat!

Les chats ont fait fuir les rats, mais ils se sont installés en maîtres dans la ville, et ils se sont à ce point multipliés qu'ils sont devenus plus nuisibles que les rats.

La municipalité s'est émue, a ordonné des massacres. Il en reste un million et on parle de les déporter en masse, comme jadis les chiens, dans une île déserte.

Mot de la fin

Le syndic à deux enfants du village: — Je l'ai dit à votre mère que je vous avais vus voler des pommes dans la cave du voisin... Que vous a-t-elle dit?

— De faire attention la prochaine fois, monsieur le syndic.

### Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française, continuant le travail de son dictionnaire, a supprimé le mot *registrateur*. Par contre, l'Académie admet *regeste*, « repertoire chronologique où sont enregistrés les actes des papes »; *régénérescence*: « commencement de régénération », et *régionalisme*. Ce dernier est ainsi défini: « Tendance à favoriser, tout en maintenant intacte l'intégrité nationale, le développement particulier autonome des régions et en conservant la physionomie, les mœurs, les coutumes, les traditions historiques ».

*Régionaliste*, « partisan du régionalisme », a été également admis.

Coups de crayon

Demain, à 8 heures « précises »...

Quand finira la crise, Fribourg cherchera sans doute à créer en ses murs de nouvelles industries. Mise « en veilleuse » par la force des événements, l'activité de Pro Industria reprendra de plus belle. Il faut pourtant savoir qu'une industrie nous est pour longtemps interdite : celle de l'horlogerie. Vrai, je ne vois pas très bien les Fribourgeois que nous sommes s'occupant à régler des montres ; et, quand les grandes flottes du monde auront adopté des « montres de marine » mises au point à Fribourg, quelles belles catastrophes en perspective ! Oh ! je ne dis point cela par haine du nom fribourgeois ; je constate simplement. Bien sûr, nous sommes des Helvètes de première cuvée ; à quelques défauts mignons, nous opposons des qualités magistrales ; mais pas l'excellence, oh ! non, pas l'excellence. Comment voulez-vous confier le réglage de montres à des gens qui confondent 8 heures et 8 heures un quart ? J'exagère ? Non pas. Vous tous qui faites partie d'un comité (et il y en a chez nous, même hors temps « pré-fédéraux »), dites-moi si, à part quelques exceptions devant lesquelles je tire bien bas mon béret basque, un comité convoqué pour huit heures « précises » est complet à 8 heures précises ? On arrive à... et 5... et 10... et quart. Mais, comme on a un beau fonds de loyauté, on répare son petit accroc à la précision en disant : Excusez-moi, je suis en retard —. On est d'ailleurs assez vite pardonné car, en général, ceux qui étaient là avant nous n'étaient pas non plus arrivés à l'heure. Puis on commence une séance qui s'achève, régulièrement, par ces mots lourds d'ironie : Alors, à la prochaine fois, à 8 heures précises ! Et... la prochaine fois... (voir plus haut...) Oui, nous rions souvent de la lenteur bernoise. Le Bernois, je le sais, n'a rien de l'antilope. Mais je gage que sa « Gründlichkeit » le rend plus exact que nous. Il est vrai que, pour arriver à 8 heures, il se mettra peut-être en route à 6 h. 25. Mais au moins arrivera-t-il à l'heure, en se pressant un peu.

Je songe parfois aux mélancoliques pensées d'un Fribourgeois arrivé à fin de vie. Il doit se dire : Si j'avais encore à vivre tous les quarts d'heure que j'ai perdus ou fait perdre à mes amis en arrivant en retard aux assemblées, quelle belle carrière m'attendrait encore ! Il y a, d'ailleurs, des compensations. On voit des êtres dont les médecins ont annoncé la fin prochaine s'obstiner à vivre et pousser même l'insouciance jusqu'à se guérir. C'est, tout simplement, qu'ils sont en retard, une fois de plus. Ainsi s'expliquent, sans doute, certains cas de longévité. E. C.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique, la « Freiburgia » : Assemblée mensuelle ce soir mardi 6 mars à 20 h. 30 précises au local, café de la Paix. Invitation pressante aux membres honoraires, libres et actifs.

Club-Alpin suisse, section « Moléson ». — La causerie avec projections par M. P. Protzen est renvoyée à mercredi 14 mars. Par contre, les membres sont priés d'assister nombreux à la conférence de M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, sur la loi fédérale pour la protection de l'ordre public, demain soir mercredi, à 8 h. 1/2, au Livio. Prière de porter l'insigne. Rendez-vous à 8 h.

Union instrumentale fribourgeoise. — Ce soir, mardi, 6 mars, pas de répétition.

Société fribourgeoise des arts et métiers. — Les membres sont priés d'assister à la conférence que fera M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, demain mercredi, 7 mars, dans la grande salle du théâtre Livio. Sujet : Votation du 11 mars.



Monsieur et Madame Lucien Berger-Chappuis et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Irénée Berger-Monney et leurs enfants ;

Mademoiselle Hermine Berger, à Prez-vers-Noréaz ;

Madame veuve Léonie Joye-Berger et ses enfants à Torny-le-Grand ;

Monsieur et Madame Joseph Rossier et leurs enfants, à Lovens ;

Monsieur et Madame Jules Borne et leurs enfants, à Cottens ;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur Antoine BERGER

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle, décédé dans sa 88<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi, 8 mars, à 9 h. 1/2, à Prez-vers-Noréaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Nouvelles de la dernière heure

Les futurs entretiens de Rome

Paris, 6 mars.

(Havas). Le correspondant particulier de l'Echo de Paris à Londres télégraphie : « Les pourparlers qui vont s'engager à Rome du 14 au 16 mars entre MM. Mussolini, Dollfuss et Gæmbœs provoquent de nombreux commentaires en Angleterre. On assure que le « Duce » serait disposé à accorder à l'Autriche le débouché dont elle disposait avant la guerre à Fiume. Les Anglais portent un intérêt d'autant plus vif à l'affaire que les négociations viennent de s'ouvrir pour l'importation du charbon anglais via Trieste à destination du chemin de fer autrichien. Ce charbon remplacerait partiellement les contingents allemand, tchèque et polonais. « On procède, d'ailleurs, à toutes sortes de négociations secrètes et de sondages. Les observateurs britanniques sont persuadés que M. Mussolini et M. Hitler vont éviter toute rupture éclatante. D'autre part, on assure de bonne source que des négociateurs nazis et autrichiens sont en train de se rencontrer, en ce moment, dans le plus grand secret, en territoire suisse. »

Rome, 6 mars.

Les journaux italiens suivent avec un intérêt particulier le voyage à Paris de l'ambassadeur de France à Rome, M. de Chaubrun. Le fait qu'il a eu avant son départ un long entretien avec le chef du gouvernement italien permet d'attribuer une grande importance aux conversations que M. de Chaubrun aura à Paris avec le président Doumergue et M. Barthou, ministre des affaires étrangères. De l'avis général, ces conversations porteront sur la question autrichienne, sur les rapports économiques que l'Italie voudrait établir en Europe centrale et surtout avec l'Autriche et la Hongrie, et enfin sur la question du désarmement.

Rome, 6 mars.

Les prochaines conversations à Rome entre MM. Mussolini, Dollfuss et Gæmbœs continuent à faire l'objet des considérations de tous les journaux italiens.

Selon la Gazzetta del Popolo, le plan danubien de M. Mussolini comporte une série de préférences douanières pour les pays industriels ; il prévoit aussi un traitement de faveur pour les produits industriels de l'Autriche et pour les produits agricoles des autres Etats du bassin du Danube. Les moyens d'arriver à cette coopération n'impliquent ni une union, ni même un bloc douanier, mais simplement des traités bilatéraux et aussi trilatéraux entre les pays étrangers.

Selon le même journal, la question de méthode de paiement des achats réciproques des trois Etats serait principalement discutée à Rome. L'Autriche, par exemple, a une balance commerciale favorable avec la Hongrie, et la Hongrie a une balance favorable avec l'Italie ; il s'agit donc de déterminer les moyens par lesquels l'Italie pourrait se libérer de ses lettres envers la Hongrie en payant directement à l'Autriche. Ainsi, on éviterait un mouvement de devises tout à fait inutile. On croit aussi que le chef du gouvernement italien fera les choses de façon qu'un nouvel échange de vues puisse encore avoir lieu avec les gouvernements anglais, français et allemand, lorsque les négociations seront entrées dans une phase de réalisation.

M. Roosevelt voudrait recommencer la piteuse conférence économique

Paris, 6 mars.

On mande de Washington au *Matin* que le président Roosevelt estime, après un jour de conversations avec ses conseillers économiques, que l'heure serait peut-être venue de réunir à nouveau la conférence mondiale ajournée à Londres au mois de juillet dernier. Le chef de l'Etat américain croit, en effet, que les conditions économiques ont suffisamment changé depuis quelques mois pour qu'une reprise des travaux de l'organisme international soit d'une utilité appréciable dans la lutte contre la dépréciation mondiale afin de s'assurer des vues des principaux gouvernements européens.

M. Roosevelt a chargé M. Richard Child, ex-délégué des Etats-Unis à Londres, et, actuellement, principal conseiller du secrétaire d'Etat Cordell Hull, d'entreprendre un voyage en Europe. L'ambassadeur officieux s'embarquerait à New-York le 14 mars pour Londres, où il s'entretiendrait avec M. Macdonald, sir John Simon et les experts anglais. Il poursuivra ensuite sa route vers Paris, Berlin et Rome.

Consortium franco-japonais de grands travaux en Mandchourie

Tokio, 6 mars.

L'accord prévoyant la constitution d'une société franco-japonaise pour le placement de capitaux en Mandchourie a été signé par le représentant d'un groupement économique français et par M. Sanja Obuchi, directeur du bureau de Tokio du réseau du Sud mandchourien.

L'accord prévoit la formation d'un consortium, où les intérêts français et les intérêts japonais seront représentés à égalité, chacun apportant la moitié du capital.

La société consacrerait surtout son activité aux travaux d'urbanisme et d'adduction d'eau dans les grandes villes de l'empire mandchou.

Le programme législatif du Parlement britannique

Londres, 6 mars.

Le programme législatif de la Chambre des communes ne comporte cette semaine aucun débat sur la nouvelle loi relative au chômage, mais elle contient des votes de crédits. Le plus important sera le vote sur le crédit d'aviation, qui donneront lieu vraisemblablement à des critiques opposées de la part de la gauche et de la droite à cause de la légère augmentation que le ministre de l'air, lord Londonderry, a proposée dans ce département.

Tandis que les conservateurs déclareront insuffisant l'armement aérien de l'Angleterre, les travaillistes critiqueront l'augmentation de l'aviation à un moment où l'on discute pour la réduction des armements. On ne croit pas que les conservateurs, cependant, votent contre le gouvernement à cette occasion. Les crédits de la marine seront publiés demain et ceux de la guerre jeudi. On prévoit un débat général avant la fin du mois sur l'ensemble du problème de la défense nationale au sujet duquel on a manifesté récemment quelques appréhensions.

La nouvelle loi sur le chômage, à laquelle se rapporte en partie la manifestation actuelle des marcheurs de la faim, paraît devoir être ajournée jusqu'après le 17 avril, date à laquelle le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, doit déposer un nouveau budget. On en a conclu, de divers côtés, que le gouvernement national songerait à consacrer tout ou partie de l'excédent de recettes qu'on prévoit à rétablir à leur ancien niveau les secours au chômage, lesquels ont été réduits lors du budget Snowden de septembre 1931.

Il est possible que d'autres compressions budgétaires qui avaient été faites à cette époque, notamment celles qui ont été pratiquées sur les traitements des agents de police et des membres de l'enseignement, soient en même temps abolies.

Au parlement belge

Bruxelles, 6 mars.

Le Parlement va reprendre aujourd'hui ses séances et on s'attend à discuter le budget des affaires étrangères. M. Hymans prononcera deux discours, le premier exprimant le point de vue du gouvernement belge sur le désarmement, le deuxième consacré aux questions économiques. On s'attend à ce que plusieurs membres du Sénat affirment leur volonté de poursuivre une politique ferme à l'égard de l'Allemagne.

Vers une guerre douanière entre le Japon et l'Angleterre

Londres, 6 mars.

On mande de Tokio que les membres d'une conférence réunissant les principaux représentants des industries textiles japonaises ont décidé, hier lundi, de rejeter l'offre des producteurs britanniques en vue d'un contrôle du volume et des prix des exportations nippones vers la Grande-Bretagne et les zones ressortissant à l'empire.

Ces nouvelles ont causé l'interruption des négociations anglo-nippones, qui se poursuivaient à Londres, en vue du règlement de points de détail et, dans les milieux industriels britanniques, on estime impossible de conclure maintenant un accord avec le Japon et d'éviter la déclaration d'une véritable guerre douanière portant sur les cotons et les soies.

Les affaires Stavisky

Paris, 6 mars.

(Havas.) — Le *Matin* précise que c'est à la suite de la découverte de samedi, chez M. Gaudier, de deux lettres que M. Hurlaux a été révoqué. « La première de ces lettres, ajoute le *Matin*, adressée par Stavisky à son avocat traitait d'un projet en cours et ajoutait : « Si je vois le ministre, j'espère obtenir un résultat. »

La seconde, dont la présence en ce lieu surprit fort les magistrats qui la trouvèrent, était signée de M. Hurlaux, alors substitué au Parquet de la Seine. Elle ne portait ni date autre que le quantième de mercredi, ni cachet postal, ayant été portée à domicile ; elle était adressée à M. Serge Alexandre (Stavisky). Le magistrat priait Alexandre de faire une démarche en sa faveur auprès du président du Conseil d'alors pour faciliter sa nomination au Parquet général. La formule de politesse concluait à sa fidèle reconnaissance et à son entier dévouement. Les explications que devait fournir, plus tard, M. Hurlaux, à ce propos, situèrent l'envoi de cette lettre dans le courant de juin 1933.

Paris, 6 mars.

La commission d'enquête sur l'affaire Stavisky va reprendre ses interrogatoires. Le bureau de la commission ne s'est pas encore occupé des talons de chèques tombés entre les mains de la justice lors des dernières perquisitions.

La commission d'enquête sur les événements du 6 février a interrogé M. Perrier, fonctionnaire de la police, à propos des manifestations qui se sont déroulées à Paris dans le courant de janvier.

La commission a convoqué pour demain mercredi après midi MM. Chautemps et Chiappe.

Un consistoire secret

Rome, 6 mars.

Le Pape a tenu, hier lundi, à 10 h. 1/2, un consistoire secret au cours duquel il a demandé aux cardinaux leur vote sur les canonisations des bienheureux Cottolengo et von Parzham et de la bienheureuse Marguerite Redi.

Après le vote, le Pape a prononcé une brève allocution où il a rappelé que l'Année sainte était sur le point de se terminer. « Elle a été pour lui un grand réconfort et il conserve une immense gratitude à Dieu d'avoir pu voir venir à Rome une telle affluence de pèlerins de tous les points du monde entier et qui représentent tous, malgré leurs différences de classe et de nationalité, une seule piété et une seule religion. »

Le Pape a ensuite nommé comme légats, pour fermer les Portes saintes : le cardinal Marchetti-Selvaggiani, à Saint-Jean de Latran ; le cardinal Dolci, à Sainte-Marie Majeure, et le cardinal Granito di Belmonte, à Saint-Paul hors les murs. Le Pape lui-même fermera les portes de Saint-Pierre.

Après cette cérémonie a eu lieu le consistoire public. Les avocats consistoriaux ont prié le Pape de procéder au plus tôt à la canonisation des trois bienheureux. Le Pape a répondu qu'il y pourvoirait, et a annoncé que le consistoire semi-public aurait lieu le 12 mars.

500 Chinois noyés

Canton, 6 mars.

(Reuter.) — Un vapeur transportant un grand nombre de passagers a chaviré hier, dans le port de Canton. Jusqu'à présent 350 corps ont été repêchés. On craint que le nombre des victimes ne s'élève à plus de 500.

Dégel trop rapide à New-York

New-York, 6 mars.

Après la terrible tempête de neige qui s'abattit sur elle il y a quelques temps, la grande cité américaine est maintenant recouverte d'un épais brouillard jaunâtre.

Comme ce phénomène s'est accompagné d'une rapide hausse de la température, qui dépasse 15° centigrades, la neige accumulée au cours des récentes tempêtes fond rapidement, inonde les caves et rend certaines avenues impraticables.

La circulation est très difficile et on relève bon nombre de collisions. Dans le port, la navigation a été fort gênée et les nombreux services de bacs sur l'Hudson et l'East River sont désorganisés.

Un avion de tourisme s'écrase dans l'Aisne

Laon, 6 mars.

Un avion de tourisme appartenant à M. Pierre Tangre, 28 ans, célibataire, négociant en essence, à Laon, piloté par lui-même, venait de prendre son vol du hangar de Besny-Loisy, vers 2 h., dimanche, ayant à bord M. Jean Bracq, négociant en vins à Laon, marié et père d'une fillette de 10 ans, lorsque, après 10 minutes de vol, au cours d'un virage et par suite d'une panne de moteur, l'avion piqua sur le sol et fut réduit en miettes. Les deux passagers ont été projetés à 25 mètres de l'appareil et tués sur le coup.

Le temps

Paris, 6 mars.

Ciel couvert, avec éclaircies et quelques chutes de pluie ou averses ; vent du sud-ouest, modéré à assez fort ; température sans grand changement.

SUISSE

La Banque de Genève

Genève, 6 mars.

Le conseil d'administration de la société de gestion de la Banque de Genève a eu avec le gouvernement une entrevue.

Le président du conseil d'administration, le juge Barde, a présenté un rapport sur la situation faite au conseil par les interpellations du Grand Conseil et les polémiques de presse et a demandé si la confiance du gouvernement lui était acquise.

M. Naine, chef du Département des finances, a déclaré qu'une démission ne lui paraissait pas désirable.

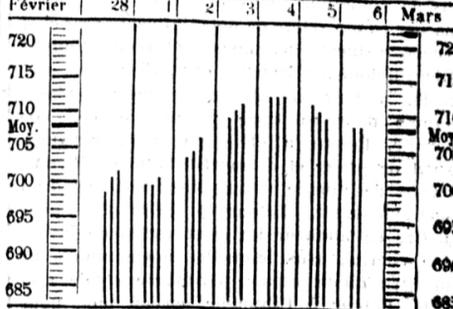
La commission de gestion demeure donc dans la plénitude de ses attributions.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

6 mars

BAROMETRE

Février | 28 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Mars



THERMOMETRE C.

Février | 28 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Mars

7 h. m.	-2	-1	1	2	0	-1	-3	7 h. m.
11 h. m.	4	0	3	4	3	4	5	11 h. m.
7 h. soir	1	0	3	4	1	2		7 h. soir

## Chronique religieuse

### D'abord, le règne de Dieu

Lettre pastorale de Mgr. Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, pour le carême de 1934  
(Suite et fin.)

La mortification chrétienne vaut pour tous : il n'y a pas deux évangiles, l'un qui prescrit aux pauvres la résignation, l'autre qui couvre de son autorité la vie paresseuse des jouisseurs ; il n'y a qu'un Evangile, qui maudit l'égoïsme des uns et des autres et commande aux uns et aux autres la justice et la charité. Qui ne le voit ? Le mal dont le monde souffre vient de ce que la justice et la charité font défaut. Comme nous nous adressons, dans cette Lettre pastorale, à la masse de nos diocésains, dont la plupart doivent s'occuper avant tout de leurs affaires, de leur famille et de leur maison, nous insisterons sur les devoirs des particuliers, plus que sur ceux de l'Etat, bien que les uns et les autres découlent des mêmes principes moraux.

Ne cherchez pas dans la crise actuelle, chers diocésains, de vains prétextes pour vous dispenser de vos obligations quotidiennes, et que jamais les gros scandales financiers qui déshonorent notre époque ne vous fournissent une excuse pour vous permettre des procédés peu consciencieux. Traitez vos semblables avec justice, comme votre droiture instinctive, éclairée par la loi de Dieu, vous le prescrit ; remplissez loyalement vos tâches professionnelles, sous l'œil du Père céleste, à qui rien n'échappe : les sanctions des hommes, souvent injustes, n'ont que peu d'importance au regard des sanctions éternelles du Juge Souverain. Si vous êtes employé, faites votre travail honnêtement, pour mériter le salaire qu'on vous donne ; si vous êtes employeur, ne refusez pas une rétribution équitable à ceux que vous engagez. Payez vos créanciers et vos fournisseurs ; un grand progrès serait obtenu, si chacun remplissait ponctuellement ce devoir élémentaire. Ne profitez pas de la détresse des autres pour vous montrer exigeants à l'excès. Ne cautionnez pas à la légère ; cautionner, c'est, bien souvent, s'exposer à perdre le bien de sa propre famille ; l'expérience le montre, du reste, presque toujours, qui cautionne doit payer. Ne critiquez pas à tort et à travers ceux qui portent le poids très lourd des responsabilités. Ces critiques sont souvent injustes et celui qui les propage, surtout en des temps troublés comme les nôtres, commet un crime contre la Patrie, en faisant le jeu de ses ennemis.

Quant à la charité, quel beau champ s'ouvre devant vous, précisément à l'époque où Dieu vous fait vivre ! Nous remercions du fond du cœur ceux d'entre nos fidèles qui se dévouent pour leur prochain ; nous savons qu'il y a d'admirables bonnes volontés, qui, parfois sans se laisser voir, aident, consolent, soutiennent ceux qui souffrent. Mais pourquoi tant de « braves gens » se désintéressent-ils de leurs frères ? Pourquoi tant de jeunes hommes ou de jeunes filles, qui trouveraient une joie profonde à s'occuper des pauvres, des isolés, des malades, gaspillent-ils leurs plus belles années dans de vains amusements ? Vous entendez dire : la jeunesse d'aujourd'hui ne se passionne plus pour rien de sérieux. Nous ne pensons pas qu'un tel jugement, sous cette forme absolue, soit équitable, il est exagéré : nous avons encore une jeunesse qui sait la valeur du dévouement et qui voudrait servir les causes les plus nobles ; mais il est malheureusement vrai, nul ne peut le nier, que trop de jeunes gens ne s'intéressent plus à grand-chose, parce que l'indifférence et l'égoïsme les ont accaparés. Que nos éducateurs et nos éducatrices, à défaut des parents, se fassent un devoir d'inspirer à leurs élèves le désir de répandre autour d'eux plus de joie, de bonheur et de paix : l'homme incapable de se dévouer ne connaît pas le secret d'être heureux.

Nous pouvons tous exercer la charité chrétienne, en allant vers ceux qui souffrent, d'abord dans notre paroisse, dans notre commune, dans notre quartier, en nous privant du superflu, pour que tel autre n'ait plus faim ni froid, en encourageant ceux qui perdent confiance, en cultivant l'optimisme, le bel optimisme, dont on ne parle pas assez, même dans nos milieux catholiques. De solennelles assemblées discutent pour trouver aux grands maux de grands remèdes. Nous vous indiquons un remède infaillible, immédiatement applicable : plus de justice et de charité, dans la famille, dans la commune, dans la paroisse. Commençons par ce qui relève de notre influence ; car c'est de cela, d'abord, qu'il nous faut rendre compte à Dieu. Retour à l'Evangile, chers diocésains, tout est là. Retour à l'Evangile, pour replacer l'homme dans sa vraie perspective, celle de l'éternité. Retour à l'Evangile, pour restaurer l'esprit de prière et de mortification chrétienne, en face de l'impie dévergondage qui voudrait nous submerger. Retour à l'Evangile, pour remettre en honneur les deux vertus de justice et de charité, sans lesquelles notre monde ne peut être qu'un repaire d'égoïsme et de sensualité. Retour à l'Evangile, en un mot, pour que l'air dont nous devons vivre, dans l'ordre moral, soit respirable et sain.

Ce cri d'alarme que la conscience nous arrache, les évêques du monde entier le font

entendre, les uns après les autres, à la suite du Souverain Pontife. Ecoutez, par exemple, nos très chers Frères, les paroles courageuses que les évêques d'Amérique viennent d'adresser à leur peuple ; quoique les circonstances au milieu desquelles nous vivons soient, Dieu merci, moins angoissantes que celles qui les inspirent, leur mise en garde, toutes proportions gardées, vaut aussi pour nous. Parlant de l'avilissement de la famille, des tribunaux de divorce où les gens se pressent, des théâtres et des cinémas immoraux, du déluge de livres et d'illustrés malpropres qui démoralisent la jeunesse, les évêques américains en dénoncent les navrantes conséquences. La malhonnêteté de certains milieux financiers, disent-ils, la corruption dans les affaires et la politique, les drames de plus en plus fréquents, le chômage qui frappe des millions d'hommes, tout cela provient, directement ou indirectement, de la démoralisation générale. Il faut donc, avant tout, rétablir l'intégrité dans les affaires, supprimer les agences qui répandent la littérature pornographique, interdire sans pitié les films immoraux : si l'on veut espérer un retour à la liberté politique, à la paix sociale, au bien-être, on doit, auparavant, renouveler la vie spirituelle de la nation, réveiller sa foi et sa confiance en Dieu. Tout cela revient à la parole de l'Evangile que nous vous avons commentée dans cette Lettre pastorale : Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît.

Dieu veuille, nos très chers Frères, nous inspirer à tous la ferme volonté de mettre fidèlement cette parole en pratique, afin de conjurer la crise morale du temps présent. Il y a, dans nos cantons, des magistrats dont la grande majorité se réclame encore des principes chrétiens : nous sommes sûr qu'ils feront leur possible pour conserver au pays les valeurs spirituelles que d'autres méconnaissent. Beaucoup de fidèles, sentant plus qu'autrefois le besoin de Dieu, redoublent de ferveur, et nous leur savons gré de l'exemple réconfortant qu'ils offrent. Les membres du clergé, séculier et régulier, sont pour nous des collaborateurs précieux ; nos communautés religieuses, élite admirable, nous aident aussi, par leurs prières et par leurs diverses activités. Fort de tous ces appuis, nous demandons au Père, infiniment puissant et bon, sur qui, cela va de soi, nous comptons par-dessus tout, qu'il nous aide à travailler de plus en plus à l'extension de son règne, et nous le prions de répandre sur vous ses abondantes bénédictions.

## Petite Gazette

### Le monstre marin de Cherbourg

Nous avons annoncé que le cadavre d'un monstre marin, sorte de cétacé d'une forme inconnue et de couleur gris-bleu, s'est échoué sur la plage de Querqueville, près de Cherbourg (Manche) ; il mesure huit mètres de long, possède un cou long de plus d'un mètre et porte une tête aplatie semblable à celle d'un crapaud fabuleux.

Ses deux puissantes nageoires pectorales, sa grande nageoire dorsale et son énorme queue sont entourées d'épais crins blancs.

Le mauvais état de la bête monstrueuse, qui dégage une odeur effroyable, n'a pas permis encore d'identifier son espèce, absolument inconnue des pêcheurs.

L'animal est éventré, ses entrailles ont un volume de deux mètres cubes environ ; les oiseaux de mer se repaissent goulûment de l'énorme cétacé aplati sur le sable et les rochers.

S'agit-il d'un monstre analogue au fameux amphibie aperçu (?) à plusieurs reprises, en décembre dernier, dans le Loch Ness écossais ?

La description qui fut faite de la bête du Loch Ness se rapproche assez de celle du monstre échoué sur la plage de Querqueville ; pourtant l'amphibie d'Ecosse, mesurait, selon le Times, une quinzaine de mètres de longueur et 1 m. 50 de diamètre.

Le cétacé de Querqueville aura du moins l'avantage d'offrir la réalité de sa dépouille aux investigations des naturalistes.

M. Corbière, professeur d'histoire naturelle à Cherbourg, a tenté d'identifier l'étrange animal. — L'énorme bête est d'une identification presque impossible, a dit l'homme de science. Ce que je puis dire, c'est que c'est un cétacé mammifère et, peut-être, un hyperoodon.

L'hyperoodon est un genre de cétacé qui comprend les plus grands animaux des mers du Nord, ayant deux dents permanentes à la mâchoire inférieure. Il est activement chassé par les baleiniers parce que sa graisse peut se mélanger avec le blanc de baleine.

L'hyperoodon mesure plus de huit mètres de longueur.

M. Corbière n'a donné ces renseignements qu'à titre d'hypothèse. Il est tout à fait déconcerté par la présence de cet animal sur les rivages français, et ce qui le surprend surtout, c'est que la peau de la bête est toute velue et ce sont les longs crins blancs au bout des nageoires.

Quelqu'un prétend que l'énorme masse avait été rencontrée déjà par un pêcheur au large d'Auderville, il y a une quinzaine de jours. La mort du monstre remonte à plusieurs semaines.

## FRIBOURG

### A PROPOS D'UNE EXPOSITION

Le marxisme, que ce soit celui du socialisme, que ce soit celui du communisme, est foncièrement, nécessairement athée, « sans Dieu », donc antireligieux. Voici les propres paroles de Lénine : « Il faut que nous combattions la religion ; c'est l'A. B. C. de tout matérialisme ainsi que du marxisme... Le parti communiste ne peut ni ne doit garder une attitude indifférente en face des mystères de l'obscurantisme, de la fureur réactionnaire de la foi chrétienne. Il faut créer un athéisme militant, un matérialisme militant. » Et celles de Boukharine : « Religion et communisme sont incompatibles aussi bien en théorie qu'en pratique. » Tout vient de la matière et tout est matière. La matière est l'Etre premier, celui duquel proviennent tous les autres, celui qui explique tout ce qui est sur la terre, tout ce qui se passe sur la terre. La matière est dieu.

On pria un jour Lénine de définir la matière. Il répondit : « Il est absurde de demander une définition de la matière. Qu'est-ce que cela signifie : donner une définition ? Cela signifie qu'on explique une notion par une autre notion. Il est impossible de le faire à propos de la matière. Parce qu'elle est première. » Et il ajouta : « Nous ignorons, mais nous vénérons ce dieu des matérialistes, cause suprême de tous les événements cosmiques, politiques et sociaux. » Tout le marxisme tend à établir une sorte de paradis sur la terre dont le bonheur trouve son origine dans l'usage, « à la mesure des besoins », des biens matériels ; tout le reste, en particulier tout ce que nous appelons la culture, sera donné par surcroît.

Tout cela est directement opposé à ce que nous croyons, à ce que nous aimons, à ce qui constitue même le fond de toutes les religions sur la terre : Dieu, l'Etre premier, le Créateur, Dieu, le bien qui seul est capable de satisfaire l'homme à la vraie mesure de ses besoins, car c'est à l'infini auquel il aspire, Dieu qui lui réserve l'unique bonheur conforme à sa destinée, connaturel à son cœur chrétien. Entre l'éternité du ciel et l'éternité de l'enfer, il n'y a rien. Le Juge suprême ne pose que l'alternative : « Venez, les béniés de mon Père » et « Allez-vous en, maudits ». Tous les peuples ont cru au salut par Dieu, au bonheur par Dieu. Les marxistes sont venus qui disent : le salut ne vient que de la matière et le seul bonheur réel émane de la matière. L'opposition est radicale, et ce n'est pas sans une logique rigoureuse que les bolchévistes s'en prennent moins aux prêtres qu'à Dieu. Ce ne sont pas de vulgaires anticléricaux, ce sont des « Sans-Dieu ». Dans leurs caricatures, comme dans leurs écrits, comme dans leurs discours et leurs œuvres, éclate la haine luciférienne de Dieu. Rien ne vaut une visite à l'exposition de la Grand-rue pour concevoir quelque soupçon des sentiments qui agitent les damnés en enfer.

Il faut y aller. On n'y est pas encore assez venu. La ville a fourni un certain contingent de visiteurs, bien insuffisant. La campagne n'a pas donné. On ne s'est pas ému d'un danger que l'on croit... spécifiquement russe. Non, l'exposition fournit des renseignements sur l'athéisme mondial, — et sur l'athéisme chez nous. Si je parle de la Russie, quant à moi, c'est parce que ma documentation porte sur ce pays. Il faut venir. Quelle prédication de carême vaut cette heure, on ose presque dire, oui, d'enfer saisi là par les yeux et vécu.

On ne détruit que ce qu'on remplace. A la religion de Dieu, les athées marxistes ont substitué la religion de la matière. S'attaquant à la religion, « les bolchévistes envisagèrent toutes les conséquences de leur initiative et prirent soin de lui donner un caractère constructif, c'est-à-dire de substituer aux notions qu'ils détruisaient d'union principes de vie ». Le président de l'Union soviétique lui-même, Kalinine, « a défini » cette tâche positive « avec sa finesse native et sa rare perspicacité » au deuxième Congrès des athées militants, à Moscou, en 1930 : « Il ne suffit pas de détruire la foi en Dieu, il faut combler le vide par des connaissances nouvelles, apporter à l'esprit un aliment nouveau. » Cet aliment nouveau est une nouvelle religion, avec une foi nouvelle et un nouveau culte, la religion de la matière, la foi en « la construction de l'Etat socialiste » qui, les ressources de la terre entière étant mises en valeur productive, assurera le bonheur de l'humanité, le culte du travail productif, symbolisé par la machine, qui, dans les « coins rouges » a remplacé l'icône et la croix.

La matière est l'Etre premier, d'où viennent tous les autres êtres. Sa plus splendide production est l'homme, ou plutôt, car un individu isolé n'est rien, l'humanité dans son ensemble. La nature, qui n'est que le nom de la matière en tant que créatrice, met à la disposition des hommes en collectivité, en « église » matérialiste, tous les biens matériels, pourvu que le travail organisé et collectif les gagne et les mérite, biens qui les rendront parfaitement heureux, et leur bonheur consistera à recevoir, à la mesure de leurs besoins, ce qui sera tiré de matériellement utile de cette terre qui les a

engendrés, qui continue de leur procurer et soutenir la vie, — une communion matérialiste.

Ce qui signifie que cet effort de destruction de toute religion aboutit à une nouvelle religion, celle qui lie l'Etat communiste au dieu-matière. Entendons encore le président de l'Union soviétique l'expliquer en empruntant un exemple concret : « Supposons que ce soit demain Pâques. Du point de vue abstrait de l'athée ordinaire, il faut disperser tous ceux qui célèbrent cette fête parce que c'est une sottise et un préjugé. Il faut les disperser pour qu'ils ne gâtent pas, intentionnellement, par leurs prières, un jour de travail. Du point de vue de la pensée abstraite, cette opinion est soutenable, mais l'athée doit se souvenir qu'il n'est pas seulement un athée, mais un constructeur du socialisme. Par conséquent, chacun de ses pas doit être calculé pour ne pas gêner l'œuvre générale, pour que chacun de ses progrès sur le front antireligieux ne freine pas une autre partie de l'édification, mais, au contraire, la fasse avancer. »

Tout l'amour, tout l'effort que l'homme consacrait — aurait dû consacrer — à servir Dieu, il doit désormais le consacrer à la réalisation du communisme tel que Marx, juif allemand, l'a conçu, tel que Lénine, Asiate russe, l'a réalisé en son Union soviétique, sans retour sur soi, sans souci quelconque de famille ou de patrie. Sa destinée se confond avec celle de l'humanité asservie au travail collectif, à l'économie dirigée, et nul espoir ne lui est laissé, sinon de retourner au néant, résorbé totalement en cette matière d'où il est venu.

E. D.

## SALON D'ART PERMANENT

Samedi et dimanche a eu lieu l'inauguration de l'exposition de la section de Fribourg de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, sous le patronage de M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, président du comité d'organisation du Tir fédéral.

Son Excellence Mgr Besson a bien voulu appuyer par sa présence cette manifestation artistique.

Dans l'assistance nombreuse se trouvaient M. le syndic Aebly ; le professeur Gonzague de Reynold ; M. Roggo, directeur du Musée industriel ; M. Collaud, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve.

Cette exposition présente 77 peintures à l'huile, à l'aquarelle et à la tempera. Les formats et les sujets présentés se prêtent fort bien au but de cette exposition qui est, rappelons-le, d'enrichir le pavillon des prix du Tir fédéral par des peintures de valeur artistique, qui seront en même temps des souvenirs durables de Fribourg qu'emporteront les tireurs dans les différents cantons de notre pays.

La section de Fribourg de la Société des artistes suisses a inauguré la série des dons par l'acquisition du paysage *Vue de Marly*, œuvre du peintre Hiram Brulhart.

Rappelons que toutes les œuvres acquises porteront sur le cadre la mention du donateur qui en aura fait bénéficier le pavillon des prix du Tir fédéral.

Cette exposition, dont l'entrée est libre, durera jusqu'au 24 mars inclusivement. Heures d'ouverture : 10 h. à midi et 2 h. à 5 h.

### Episode électoral

On nous écrit de La Tour-de-Trême :

Les grands ténors du parti radical fribourgeois se vantent à temps et à contre-temps d'être les intangibles protecteurs de la « liberté du citoyen ».

Or, voici une scène typique croquée à La Tour-de-Trême, dimanche 4 mars, à l'occasion des élections du conseil communal.

Un tout jeune électeur, de famille conservatrice, entre à l'Hôtel-de-Ville pour remplir son devoir électoral. Au bas de l'escalier conduisant à la salle du 1<sup>er</sup> étage, je vois un beau monsieur remettant au jeune homme une liste pour les élections. Renseignements pris, il s'agit de son patron, industriel appartenant au parti radical. Il conduit lui-même son ouvrier à la salle de vote, le surveille jusqu'à ce qu'il ait déposé son bulletin et enfin le reconduit hors du local.

Par curiosité, j'ai passé ensuite au café de l'hôtel où se déroule l'épilogue de cette affaire : le jeune industriel est atablé avec le père et le frère du jeune citoyen en question.

Est-ce là ce qu'on ose appeler la liberté du citoyen ?

Qu'en dites-vous, Messieurs les prôneurs des « grrrands » principes ?

### Nos cafetiers

Le café Saint-Pierre, à Fribourg, et l'immeuble comprenant cet établissement viennent d'être achetés par M. Tissot, anciennement hôtelier à Payerne ; l'exploitation par le nouveau tenancier commencera en juin prochain.



### Même les poupons

peuvent s'assimiler sans crainte dès les premiers mois le Banago dans leur lait comme nourriture additionnelle ne lassant jamais. Digestion facile, fortifie le sang et les os.

## BANAGO

Les Pralinés Nago de 10 et 20 ct. sont exquis et sains. Echant. contre coupons-rabais de Nago, Olten.

## Les élections communales du 4 mars

### A BROC

Les conservateurs ont eu 1031 suffrages ; ils en gagnent 129 sur les élections de 1930.

Les radicaux ont 2188 suffrages et en gagnent 5 sur les dernières élections.

Les socialistes ont eu 643 suffrages et perdent 96 suffrages sur les élections de 1931.

Il y a eu 111 listes conservatrices, 227 radicales et 71 socialistes. Ces derniers doivent leur deuxième siège à la fraction. Il manquait 5 listes aux conservateurs pour obtenir le troisième siège.

Sont élus :

#### Liste conservatrice :

MM. Louis Moret, négociant, 150 voix ; Raymond Sudan, agriculteur, 148.

#### Liste radicale :

MM. Alexandre Sudan, hôtelier, 288 voix ; Bernard Lingg, caissier, 234 ; Alexis Jaquier, secrétaire, 225 ; Emile Sudan, agriculteur, 217 ; Alfred Sudan, syndic, 195.

#### Liste socialiste :

MM. Charles Nicolet, ouvrier, 117 voix ; Robert Maillard, plâtrier, 90.

C'est le statu quo.

### A SEMSALES

Deux listes : une liste conservatrice et une liste indépendante.

Sont élus : quatre conservateurs et trois indépendants.

Elus conservateurs : MM. Joseph Gaudard, 126 voix ; Albert Grivet, 101 (conseillers sortants) ; Adrien Perrin, notaire, 127 ; Alphonse Balmat, 119, nouveaux candidats.

Elus indépendants : MM. Joseph Perrin (sortant), 69 ; Aloys Grandjean, 69 ; Léon Perrin ou Joseph Genoud, 63 *ex-aquo*.

### A NORÉAZ

Les élections au Conseil communal se sont passées dans le calme. La participation fut satisfaisante. Une seule liste (parti paysans-artisans) fut présentée. Les candidats élus furent :

MM. Luc Corninbœuf, 76 voix. Léonard Corpataux, 75. Fernand Cuennet, 73. Charles Guisolan, 72. Joseph Crausaz (nouveau), 68.

### A ROMONT

Il y a lieu d'ajouter aux élus de la liste radicale M. Elie Carrard (nouveau), nommé par 257 voix.

### A PONT-LA-VILLE

Sont élus :

#### Liste conservatrice :

MM. Louis Kolly, 54 suffrages ; Hyacinthe Gaillard, 46 ; Zéphyrin Risse, 42.

#### Liste indépendante :

MM. Simon Rigolet, 51 suffrages ; Léon Gremaud, 49.

### A LA ROCHE

On nous écrit :

A La Roche, l'élection du Conseil communal a eu lieu d'après le système de la représentation proportionnelle. La lutte a été vive. Chaque parti a déployé la plus grande activité pour amener au scrutin le plus grand nombre d'électeurs. Sur 284 citoyens habiles à voter, il y a eu 269 votants, soit près du 95 %.

Deux listes étaient en présence : la liste conservatrice et la liste libérale-radical.

La première a recueilli 946 suffrages et a eu 4 élus, soit MM. Albert Brodard (ancien) ; Joseph Brodard, greffier (ancien) ; Joseph Rigolet (ancien) ; Joseph Tinguely, Chaffloux (nouveau).

La liste libérale-radical, qui a obtenu 913 suffrages, a droit à trois conseillers, soit : MM. Joseph Théraulaz (ancien) ; François Brodard (ancien) ; Olivier Kolly (ancien).

### A SAINT-AUBIN

On nous écrit :

La votation pour le renouvellement du Conseil communal selon le système proportionnel a donné le résultat suivant : sont élus MM. Albin Collaud, syndic ; Paul Collaud, de Lucien ; Sylvain Verdon ; Louis Perriard ; Ernest Des-sibourg et Joseph Verdon.

Seule la liste conservatrice était en jeu, la liste d'entente ayant été éliminée.

### A GROLEY

Ont été élus trois bourgeois et deux non bourgeois. Deux des élus bourgeois sont nouveaux.

Les élus sont : MM. Félix Cuennet, syndic, 55 voix (bourgeois) ; Jean Jaquet, 50 (nouveau) ; Eugène Jaquet, 48 (nouveau) ; Léon Moret, 51 (non bourgeois) ; François Jonin, 43 (non bourgeois).

## Conservateurs fribourgeois !

Vous venez de livrer une bataille électorale pour le maintien des principes conservateurs dans la politique communale.

Une nouvelle bataille est à gagner le 11 mars.

Il s'agit de faire passer

## la loi fédérale sur la défense de l'ordre public

Il vous incombe particulièrement d'en assurer le succès.

## Pour l'ordre contre la révolution Pour la liberté contre la dictature

VOUS IREZ TOUS VOTER

**OUI**

### A CHÂTEL-SAINT-DENIS

Trois listes : conservatrice ; libérale-radical-ouvrière ; agraire (paysans et bourgeois).

Elus :

Quatre conservateurs : MM. Sylvestre Pilloud, 356 voix. Albert Maradan, 338 ; Alexis Genoud, 322 ; Auguste Colliard, 290.

Les trois premiers faisaient déjà partie du conseil.

Deux radicaux :

MM. Louis Genoud (ancien), 247 voix ; Léon Berthoud, 207 (nouveau).

Trois agrariens :

MM. Robert Colliard, syndic, 342 voix ; Aloyse Marilley, 272 ; Léon Saudan, 231 (ces deux derniers, nouveaux).

L'ancien conseil comptait déjà 4 conservateurs, 2 radicaux et 3 agrariens.

Pour le conseil général, sont élus : 21 conservateurs, 12 radicaux (au lieu de 11) et 17 agrariens (au lieu de 18).

### AU HAUT-VUILLY

On nous écrit :

Les élections ont eu lieu selon le système majoritaire. L'entente avait été demandée par le parti conservateur auprès de la majorité libérale-radical, avant l'expiration du délai pour la demande du système proportionnel. Les deux partis tombèrent d'accord pour les élections et les candidats devaient être présentés selon la répartition habituelle : quatre sièges pour le parti libéral-radical et trois pour les conservateurs.

L'entente, au sein de chaque parti, fut loin d'être ce qu'elle était entre les partis eux-mêmes. Plusieurs séances furent nécessaires des deux côtés pour la désignation des candidats, et ce n'est que samedi soir, à la dernière heure que la liste définitive fut établie. Il y eut plusieurs essais tentés pour empêcher l'arrivée au pouvoir de nouveaux candidats, voire d'anciens.

Le scrutin donna les résultats suivants : Electeurs inscrits : 195 ; votants, 166 ; participation, 85 % ; bulletin nul, 1 ; valables, 165 ; majorité absolue : 83.

Sont élus : MM. Henri Chautems-Guilland (radical, nouveau), 163 ; Georges Cressier (conservateur, nouveau), 160 ; Ernest Vacheron (radical, nouveau), 158 ; Fritz Rueggsegger (radical, ancien), 141 ; Jules Peltier (conservateur, nouveau), 136 ; Jules Chautems (conservateur, ancien), 128 ; Henri Bovet (radical, ancien), 120.

### AU BAS-VUILLY

On nous écrit :

Le système proportionnel a été demandé par le parti radical, ou, pour mieux dire, par une fraction de ce parti, qui détenait la majorité depuis de nombreuses années, à raison de cinq sièges sur neuf.

338 électeurs étaient inscrits au registre civique. 295 prirent part au scrutin.

Des deux listes conservatrice et radicale en présence, la première fut déposée par 183 citoyens tandis que 97 seulement déposèrent la liste radicale. Les candidats conservateurs recueillirent au total 1327 suffrages, alors que leurs concurrents radicaux en recevaient 700.

La liste conservatrice obtint 5 sièges et la liste radicale 2.

C'est donc une victoire conservatrice. Les radicaux promoteurs de la proportionnelle ont de quoi regretter leur idée.

Elus conservateurs : MM. Louis Chervet, syndic, 206 voix ; Auguste Noyer (ancien), 201 ; Emile Guillod (nouveau), 187 ; Emile Noyer (nouveau), 177 ; Gustave Guillod (nouveau), 175.

Radicaux : Henri Guillod (nouveau), 113 ; Ernest Racine (nouveau), 111.

C'est donc un témoignage de grande confiance que recueille notre dévoué syndic par les élections de dimanche. Il est vrai que cette confiance était méritée pour la façon magistrale avec laquelle il dirige les affaires de notre commune. Pendant toute la durée de son activité à la tête de notre autorité, nous ne connaissons que des années de prospérité et d'économie.

### A GUIN

Il y avait quatre listes : chrétienne-sociale (2 élus) ; paysanne (3) ; parti protestant (2) ; parti progressiste (1).

### A TAVEL

Une seule liste.

### A WÜNNEWIL

Trois listes : conservatrice (3 élus) ; bourgeoise (2) ; socialiste (2).

Les socialistes ont fait 113 voix, contre 216 à 230 conservatrices et 82-84 bourgeoises.

### A ALTERSWIL

329 votants. Deux listes : conservatrice (7 élus) ; parti protestant (2).

234 à 284 voix conservatrices, 55 à 58 voix protestantes.

### A BESINGEN

Deux listes : conservatrice et socialiste. La première a passé toute entière. La liste socialiste a fait une centaine de suffrages.

### A LIEBISTORF

Scrutin majoritaire. Un ballottage.

### A PLANFAYON

Deux listes : conservatrice (7 élus) ; conservatrice ouvrière (2 élus).

### A MATRAN

Elections calmes. Participation : 76 %. Les anciens conseillers communaux ont été réélus.

### Nécrologie

On nous écrit de Wallenried : Mercredi dernier, un grand nombre de personnes ont accompagné à sa dernière demeure M<sup>me</sup> Berthe Liniger, épouse de M. Albert Liniger, ancien syndic de Wallenried. Maitresse de maison exemplaire, elle ne laisse que des regrets dans la contrée. Toute la population s'est associée au deuil qui frappe cette honorable famille.

### Une précision

M. Andrey, architecte, dont nous avons dit hier lundi l'aventure aux Rochers de Naye, faisait partie du Ski-Club Fribourg.

### Orchestre du Continental

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, on peut entendre au restaurant du Continental, à Fribourg, un excellent orchestre viennois dirigé par M. Léon Sar. Les premiers concerts donnés ont été une surprise pour le public, qui n'a pas ménagé ses applaudissements à ces excellents artistes, qui ont, en eux, inné, l'âme de la musique. Ils ont été engagés pour un mois.

## L'élection du Conseil général de la ville de Fribourg

Le dépouillement du scrutin n'a pu se terminer hier ; il sera achevé ce matin.

Voici le tableau des électeurs, des votants et des listes de partis :

	Electeurs	Votants	Conserv.	Rad.	Social.
Bourg	1314	1076	751	174	126
Auge	648	570	342	65	153
Neuveville	711	643	318	92	221
Places	1628	1415	932	247	196
Pérolles-Beauregard	1580	1332	764	289	250
	5881	5036	3107	867	955
Conseil communal	5881	5065	3090	799	944

On voit que, bien qu'il y ait eu moins de votants pour l'élection du Conseil général que pour l'élection du Conseil communal, il y a eu plus de voix de chaque parti, parce qu'on s'est servi davantage de listes avec an-tête.

Voici le détail de listes compactes et modifiées :

	conservatrices		radicales		socialistes	
	compactes	mod.	comp.	mod.	comp.	mod.
Bourg	554	197	130	44	113	13
Auge	255	87	57	8	145	8
Neuveville	218	100	72	20	212	9
Places	671	261	171	76	179	17
Pérolles-Beauregard	545	219	212	77	237	22
	2243	864	642	225	886	69

D'après les chiffres ci-dessus, le nouveau Conseil général se composerait de 51 conservateurs (actuellement 48) ; 14 radicaux (actuellement 15) et 15 socialistes (17).

### Cercle artistique de la Jeunesse

A l'occasion de l'exposition des œuvres de Van Gogh et de différents maîtres français modernes, au Kunsthalle de Berne, le Cercle artistique de la jeunesse de Fribourg organise un voyage collectif en cette ville, jeudi après midi, 8 mars.

Si un certain nombre de personnes le désirent, un second voyage aura lieu le jeudi soir, 15 mars. Pour tous renseignements, prière de s'adresser au magasin Sauser-Reichlen, rue de Romont, 21, Fribourg.

### Taxation du bétail

Selon arrêté du Conseil d'Etat, les opérations de la taxation du bétail bovin et des chevaux ainsi que le recensement des chèvres, des moutons et des ruchers, doivent avoir lieu du 6 au 14 mars courant.

La commission au complet de chaque cercle doit procéder à ces taxes.

### Office du travail

Dans le courant du mois de février 1934, 719 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 475, dont 226 de mariés et 249 de célibataires ; 467 de Suisses et 8 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 47 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emplois : 244, se répartissant entre 171 patrons, desquels 145 habitent le canton.

Placements effectués : 149, dont 40 dans l'agriculture.

La situation s'est quelque peu améliorée. Les demandes de travail n'ont diminué que de 6 unités, mais le nombre des places vacantes et celui des placements effectués ont augmenté respectivement de 70 et de 28.

391 ordres sont parvenus à notre office de placement pour femmes.

Demandes de places : 216, dont 210 Suissesses et 6 étrangères.

Offres de places : 175, dont 146 du canton.

Placements stables : 80, et 11 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

Les offres de places ont augmenté dans l'agriculture.

Par contre, il y avait peu de travail pour les lessiveuses, et femmes de ménage ; celles-ci sont inscrites très nombreuses en ce moment.

### CALENDRIER

Mercredi, 7 mars

Saint THOMAS D'AQUIN  
confesseur et docteur de l'Eglise

Saint Thomas devint la gloire la plus éclatante de l'ordre de Saint-Dominique, en même temps qu'un des plus grands génies de l'humanité. Paris, Cologne et Rome jouirent tour à tour de ses magistrales leçons. († 1274.)

Sois un homme fume des bouts et des cigares

Qui fume des bouts et des cigares, encourage le travail suisse

### Larmes de crocodile

L'Indépendant, tout en félicitant M. Bardy de « briller en tête de la liste radicale », se déclare « profondément attristé de la mise à l'écart imméritée de M. Folly ».

Par qui donc M. Folly a-t-il été mis à l'écart, sinon par les électeurs radicaux qui lui ont préféré M. Bardy ?

Le coup serait parti principalement de certains jeunes milieux radicaux à uniforme fédéral, où l'on a jugé que M. Folly occupait depuis trop longtemps sa place de conseiller communal.

### Fraternité radicale-socialiste à Romont

Comme on l'a dit, les socialistes de Romont ont vigoureusement appuyé la liste radicale ; ils en avaient été, d'ailleurs, instamment sollicités.

Dimanche soir, dans un cortège organisé pour fêter la victoire radicale, le drapeau rouge flottait aux côtés du drapeau fédéral !

### Une sérénade pour le Conseil communal de Fribourg

Le corps de musique de Landwehr donnera ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, une sérénade au conseil communal issu des élections du 4 mars.

### La pièce « Jedermann »

C'est ce soir, mardi, à 20 h. 30, au Livio, qu'aura lieu ce très beau et très intéressant spectacle. L'interprétation sera digne du sujet. Voici d'ailleurs ce qu'écrivait la presse neuchâtelaise :

« Le metteur en scène, M. Kiehl, n'en est pas à ses débuts et nous avons eu souvent déjà l'occasion d'applaudir à ses succès ; mais cette fois il s'est surpassé, la scène n'a plus de secret pour lui.

« Il a été secondé par une troupe pleine de foi, docile et homogène. M. Dupasquier, qui incarne le personnage de Jedermann, assume un rôle écrasant ; de la première à la dernière scène, il le domine avec une souplesse et une puissance d'émotion remarquable. Les nombreux acteurs et actrices qui l'entourent sont bons, plusieurs ont du talent ».

Souhaitons donc aux jeunes artistes le succès qu'ils méritent et remercions-les de nous donner l'occasion d'entendre ce drame fameux.

### Clôture de la Mission à Neyruz

On nous écrit :  
Dimanche 4 mars, la paroisse de Neyruz était en fête. C'était la clôture solennelle de la mission prêchée par les R. Pères Vital et Irénée. Après une courte allocution du Père Vital, un cortège imposant se dirigea vers le Calvaire érigé sur la place du village, cortège varié, composé d'un groupe de Sainte-Thérèse, des Enfants de Marie et du Tiers-Ordre, que rehaussait la présence d'un fort détachement militaire, commandé par le sergent Aebly. Un char magnifiquement orné transportait un superbe Christ de bronze.

Tous se groupèrent autour de la croix. Quatre soldats fixèrent le Christ, tandis que la voix de la foule chantait un cantique.

Le Père Vital adressa encore aux paroissiens quelques paroles émues.

Le cortège se reforma pour se rendre à l'église pour la bénédiction du Saint Sacrement.

Puis vinrent les adieux des missionnaires : minutes, inoubliables, pendant lesquelles M. le curé et des délégués des autorités redirent aux prédicateurs, en termes vibrants, la reconnaissance de la paroisse.

Chacun gardera un profond souvenir de cette émouvante cérémonie.

### Les gymnastes artistiques à Bulle

On nous écrit :

Samedi et dimanche, 3 et 4 mars, les délégués de l'Association fédérale de gymnastique artistique ont tenu, à Bulle, leurs assises annuelles. Ce fut une belle et imposante assemblée, à laquelle plus de soixante-dix personnes ont pris part. On remarquait notamment la présence de M. Muller, de Lucerne, président de la Société fédérale.

Avant d'ouvrir les débats sur les questions qui figuraient à l'ordre du jour, M. Schelling, de Saint-Gall, invita l'assemblée à entonner un chant, puis fit diverses communications. Il souligna notamment la flatteuse sollicitation dont venait d'être l'objet l'association de la part des gymnastes hollandais, qui font appel au concours d'un groupe des meilleurs gymnastes suisses pour diriger des cours de démonstration pouvant être de nature à faciliter la fondation, en Hollande, d'associations similaires à celles qui existent dans notre pays.

Les remarques au sujet de l'effectif tendirent surtout à attirer l'attention sur l'augmentation du nombre des membres, qui s'élève, actuellement, à plus de huit mille. L'activité, durant l'année écoulée, fut intense. Le président technique, M. Ineichen, s'attacha à le montrer dans un excellent rapport où il releva avec beaucoup de satisfaction que l'ensemble du travail des gymnastes suisses représente l'organisation de treize journées cantonales et de 371 cours ou séances d'entraînement, auxquels participèrent 9400 gymnastes environ. Vers 11 h. 30, le président annonça la suspension de la séance jusqu'au lendemain.

C'est alors que le chœur mixte les « Mayentz » vint tenir l'assemblée sous le charme de ses productions, inspirées des mœurs et coutumes de la Gruyère. La section de gymnastique de Bulle présenta un joli ballet composé de mouvements à la fois vifs et gracieux. Par leurs applaudissements répétés, les délégués gymnastes exprimèrent aux actrices et acteurs leurs félicitations et leurs sentiments reconnaissants pour l'attention si aimable dont ils étaient l'objet.

Dimanche matin, les délégués se trouvèrent de nouveau réunis à l'hôtel des Alpes, pour la reprise de l'assemblée qui fut marquée par un rapport du président technique sur la prochaine fête fédérale de gymnastique artistique. Après quelques explications, le règlement des concours, dans lequel on avait introduit des innovations intéressantes, justifiées par l'expérience, rencontra une approbation générale. La plus grande de nos manifestations de gymnastique artistique aura lieu à Bâle, les 18 et 19 août. Comme précédemment, les vétérans, c'est-à-dire les gymnastes ayant plus de trente-trois ans, y seront admis dans une catégorie comportant des épreuves appropriées. La catégorie des adultes sera soumise au concours des dix épreuves ordinaires. Vingt-quatre gymnastes, dont M. Alfred Koch, de Fribourg, ont été appelés, par le vote des délégués, à faire partie du jury chargé d'apprécier le travail des concurrents. Le comité de l'association, en vertu d'un droit qui lui a été conféré antérieurement, fera de son propre chef appel à un certain nombre de jurés pour compléter la liste.

Le championnat suisse aura lieu de nouveau l'année prochaine ; telle a été la volonté unanime des délégués. Après s'être prononcés sur la question de principe, ceux-ci règlementèrent cette compétition, se montrant animés du désir de satisfaire tous les vœux exprimés. Entre autres le nombre des participants à ce championnat, qui était primitivement limité à 60, a été porté à 120. Le mode de composition des équipes a

également subi une modification en ce sens que presque tous les cantons auront la possibilité de constituer une équipe. Ainsi, par exemple, les cinq meilleurs gymnastes de notre canton formeront l'équipe « Fribourg ».

D'après les exposés qui ont été présentés sur l'état actuel des relations entre la Société fédérale et l'Association de gymnastique artistique, on peut conclure que cette dernière va vers une affiliation prochaine à la Société fédérale. Du fait que les deux associations pourront, grâce à une collaboration encore plus étroite, se porter un mutuel appui, il n'y a pas lieu de douter des nouveaux progrès de la branche dite artistique.

Un excellent banquet fut servi à l'hôtel du Cheval-Blanc. Les représentants des autorités cantonales et communales, M. Gaudard, préfet de la Gruyère, et M. Allemann, conseiller communal, adressèrent à cette occasion d'aimables paroles aux gymnastes. M. Strub, le dévoué président de l'Association cantonale, apporta le salut cordial des gymnastes fribourgeois. Des vins d'honneur, offerts par l'Etat et par la section de gymnastique de Bulle, furent fort appréciés, de même que les cadeaux généreusement remis aux délégués par la fabrique de Brot et par M. Blanc, à Bulle.

Nous savons que les gymnastes sont rentrés chez eux entièrement satisfaits du résultat de leur délibération et très touchés de la sympathie dont ils ont été entourés.

### Conférence à la Grenette

Ce soir, à 8 h. 1/4, conférence de M. Maurice Arthus, ancien professeur à l'université de Lausanne sur le sujet : *Visions d'infini*.

### En faveur

#### de la béatification de Marguerite Bays

Anonyme, 1 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Fribourg, 5 fr. J. Schmutz, Wirt, Wünnwil, 10 fr. Anonyme d'Estavayer-le-Lac, 3 fr. L. P., Vuisternens-en-Ogoz, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme Villarepos, 2 fr. Anonyme La Corbaz, 2 fr. Anonyme Sch., 1 fr. Anonyme, 6 fr. Mme Cécile Guidi, 5 fr. Anonyme de Villaz-Saint-Pierre, 3 fr. E. J., Tornay-le-Grand, 5 fr. Anonyme de Chénens, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. C. V. Féigny, 5 fr. Anonyme Bonnefontaine, 2 fr. Anonyme Dondidier, 3 fr. Anonyme, 1 fr. 40. Anonyme de Châtel-Saint-Denis, 5 fr. Anonyme de Semsales, 12 fr. Anonyme de Fribourg, 1 fr. Anonyme, 5 fr. C. D., Eschiens, 2 fr. Anonyme de Remaufens, 2 fr. Anonyme, 1 fr. M. G., Bussy, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Zénauva, 1 fr. Angèle Bourqui, Praroman, 2 fr. Anonyme de Belfaux, 5 fr. Anonyme de Villeneuve, 2 fr. Anonyme de Praroman, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Romont, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 1 fr.



Echantillon gratuit par Otto Schröder, Genève 26

## Dents blanches et bouche fraîche

Tubes frs. 1.— et 1.80

# Chlorodont

15 Feuilleton de LA LIBERTÉ

## MA ROBE COULEUR DU TEMPS

par M. DELLY

Le vieillard murmura :

— C'est tout neuf. Elle est partie à vingt-six ans ; elle n'avait pas eu le temps d'user.

Ses doigts maigres, calleux, déformés par le travail de la terre soulevaient doucement les chemises de toile, les jupons ornés, au bord, d'un petit feston. Tout en dessous, ils prirent un paquet long, enveloppé de papier de soie.

— Voilà ses dernières broderies, celles qu'elle a faites après notre mariage.

Il se redressa, écarta sur la commode quelques bibelots, pour poser le paquet à leur place. Une émotion presque solennelle se répandait sur sa physionomie. Il leva le papier et dit :

— Regardez, Mademoiselle.

Oui, elle était une habile brodeuse, celle qui avait jeté ces dessins exquis sur la toile fine, sur le linon et le tulle. Ces guirlandes semblaient faites de fleurs vivantes, ces nœuds avaient la grâce souple de la coque de ruban que forme une main adroite. Sur un carré de tulle, des tiges de fuchsias semblaient frissonner et se gonfler de sève, Je murmurai :

— Oh ! que j'aime ceci !

Il dit à mi-voix — comme si elle était présente encore dans son grand lit de noyer ciré, là-bas, à l'autre bout de la chambre :

— C'est sa dernière broderie... Voyez, elle n'est pas finie.

Le tulle tremblait au bout de ses doigts. Dans

le demi-jour de la pièce, je voyais un frémissement sur son vieux visage, et la souffrance du passé qui attristait ses yeux calmes. Je n'osais troubler par un mot les souvenirs doux et poignants que ce tulle jauni évoquait pour lui. Mon regard, ému et sympathique, faisait le tour de la grande pièce au parquet luisant, sur lequel s'allignaient, à intervalles réguliers, de petits carrés de tapis à fond rouge semé de fleurs, bordés de tresse noire. Sur la cheminée, une pendule dorée reposait sous son globe, entre deux flambeaux de cuivre. Des coquillages nacrés, couleur de chair, voisinaient sur la commode avec des faïences rustiques, des photographies, des fleurs artificielles fanées, piquées dans la mousse d'une jardinière d'osier grisâtre. Une courte-pointe de reps vert couvrait le lit et des rideaux semblables tombaient du baldaquin de noyer. Près de la seconde fenêtre, celle qui était close, je remarquai une table à ouvrage en acajou, sur laquelle était posé un petit coffret de peluche rouge à coins argentés — un de ces petits coffrets de travail comme on en voyait encore dans mon enfance à toutes les devantures d'étrences. La peluche avait pris une teinte roussâtre, les coins redevenaient de cuivre. Était-ce le contact des mains ? Ou bien n'avait-elle pas eu le temps de s'en servir et les années seules s'étaient-elles chargées de lui enlever sa fraîcheur ?

La voix du vieillard, toujours basse et lente, demanda :

— Cela vous ferait-il plaisir, Mademoiselle, de copier l'un ou l'autre de ces dessins ?

— Certainement, car il y en a de délicieux. Mais je n'oserais pas. Ce sont de si précieux souvenirs...

— Si, à vous, je permettrais... Vous avez des yeux que j'aime, des yeux francs et qui montrent

tout votre cœur. Choisissez ce que vous voulez copier, j'en serai heureux et je suis sûr que cela fera plaisir. là-haut, à ma pauvre Madeleine, qui était si serviable.

Il tenait toujours le morceau de tulle, la broderie inachevée, au relief superbe. Mon regard, involontairement, revenait vers elle. Il dit avec douceur, comme en s'excusant :

— Il n'y a que celle-là... J'aurais peine à m'en séparer, même pour un instant. Mais si vous voulez venir en prendre le dessin ici ?

— Non, Monsieur, je n'accepterai pas de venir vous déranger ainsi !

Il dit simplement :

— C'est au contraire une grande joie que vous me donniez.

Je vis qu'il était sincère, que je lui étais sympathique, et je ne protestai plus. Il fut convenu que je reviendrais quand je voudrais pour prendre copie des broderies de Madeleine Rouchenne.

Mme Mossette, que j'allai voir le lendemain, me félicita d'avoir conquis l'amitié du solitaire de la Sauvaie. M. Rouchenne était en fort bons termes avec tous les gens du pays, qui l'avaient en estime et vénération, mais il vivait retiré et n'ouvrait pas volontiers sa demeure, si ce n'est au curé, à M. de Trézonnes et à un vieil ami qui venait le voir cahin-caha, cinq ou six fois par an. Je songeai tout haut :

— Je ne me figure pas M. de Trézonnes, si hautain, en relations avec ce bon père Rouchenne.

— Ils se voient assez souvent cependant. Le vicomte a eu recours à ses conseils, quand il a commencé d'administrer lui-même ses domaines, et il s'en souvient — ce qui est une très bonne note en sa faveur.

— En effet, la reconnaissance n'est pas chose

si commune, je crois, pour qu'il ne soit point inutile de l'admirer quand on la rencontre sur sa route. Et cela me donne de l'estime pour M. de Trézonnes.

Mme Mossette dit d'un ton mi-plaisant, mi-sérieux :

— Eh ! ma chère petite, n'allez pas trop vous enthousiasmer pour notre beau châtelain, comme toutes nos jeunes filles de par ici !

Je rougis — ce dont ne s'aperçurent pas les mauvais yeux de la vieille dame — et répliquai en riant :

— Oh ! ne craignez rien, Madame ! D'abord je n'aurai guère occasion de le voir. Puis je ne suis pas aussi aisément inflammable que nos villageoises — qu'Angelina, par exemple.

Et je lui racontai que je croyais ma sœur de lait amoureuse du châtelain.

Madame Mossette leva les épaules.

— Pauvre sotte ! Mais cela n'a pas d'importance, étant donnée la réserve dédaigneuse de M. de Trézonnes. Angelina se consolera en épousant quelque ouvrier de la ville, qui peut-être la battra et l'abandonnera. Car il y a bien à parier qu'un garçon sérieux n'arrêtera pas son choix sur cette tête-là.

(A suivre.)

Un excellent bonbon contre la toux, c'est le bonbon Herbalpina aux herbes des Alpes de Dr A. Wander S. A., Berne.

En vente partout.

**LES SPORTS**

**Le football suisse**

Le match Servette-Montreux fut un beau succès pour l'un et l'autre des adversaires. Servette gagna; c'était dans l'ordre des choses. Rappelons que le club genevois battit successivement Thoun 7-1, Urania 3-0, Olten 8-1 et Bienne 4-0. De son côté, Montreux élimina Dopolavoro 5-1, Chaux-de-Fonds 2-1, Monthey 4-0 et Brühl 4-2.

D'autre part, Grasshoppers est désigné pour la finale aux côtés de Servette. Pour y parvenir, les Zuricois défirent l'un après l'autre: Crlikon 8-0, Lugano 1-0, Lucerne 4-1, Young-Fellows 6-1 et Locarno.

La finale entre nos deux meilleures équipes nationales va constituer le critère pour la désignation du champion suisse.

Pour le championnat, le match entre Lugano et Bienne s'est terminé à l'avantage des Tessinois, qui l'ont emporté par 3-1. De cette façon, Lugano remonte de trois rangs au classement et vient se placer, avec ses 19 points, immédiatement après Bienne qui en a 20, et avant Lausanne qui n'en a que 18; voici d'ailleurs la situation à ce jour:

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Servette	16	13	0	3	26
Grasshoppers	17	11	4	2	26
Berne	17	11	3	3	25
Bienne	17	9	2	6	20
Lugano	18	8	3	7	19
Lausanne	17	7	4	6	18
Bâle	17	7	4	6	18
Young-Boys	18	7	4	7	18
Chaux-de-Fonds	16	7	2	7	16
Young-Fellows	17	7	2	8	16
Concordia-Bâle	17	6	2	9	14
Urania-Genève	16	5	2	9	12
Nordstern	16	4	4	8	12
Locarno	15	4	3	8	11
Blue-Stars	16	4	2	10	10
Zürich	18	3	1	14	7

En première ligue, Racing, par suite du match de Coupe suisse, a fait renvoyer la partie qui devait l'opposer à Boujean. Mais la victoire d'Etoile-Carouge, obtenue sur Granges, semble régler la question: Carouge sera champion. Cantonal obtient une victoire nette sur Monthey, alors que Fribourg et Soleure partagent les points.

Dans le second groupe, Seebach a obligé Kreuzlingen à partager les points, alors que Bellinzona a battu Lucerne. Les deux autres rencontres, Brühl contre Winterthur et Juventus contre Saint-Gall, ont été renvoyées.

**Groupe I:**

Etoile-Carouge	11	8	1	2	17
Racing-Lausanne	11	6	1	4	13
Granges	11	5	2	4	12
Boujean	9	3	4	2	10
Fribourg	11	4	2	5	10
Monthey-Sports	10	4	1	5	9
Soleure	10	3	2	5	8
Etoile-Chaux-de-F.	11	2	4	5	8
Cantonal-Neuchâtel	10	2	3	5	7

**Groupe II (cinq premiers):**

Kreuzlingen	11	7	3	1	17
Bellinzona	11	6	2	3	14
Saint-Gall	11	3	5	3	11
Juventus	9	3	4	2	10
Aarau	9	2	5	2	9

Enfin, voici le classement du groupe I de Suisse romande, deuxième ligue:

Nyon	12	7	2	3	16
Jonction-Genève	12	6	3	3	15
Servette II	12	6	1	5	13
Dopolavoro	12	6	0	6	12
Urania-Genève II	12	4	3	5	11
Athlétique-Genève	12	4	2	6	10
Etoile-Carouge II	12	3	1	8	7

**La course Paris-Nice**

La première grande épreuve cycliste de la saison débutera demain mercredi avec départ à Paris. En cinq jours, les concurrents atteindront la Méditerranée puis le terminus de la course: Nice, soit 1200 km.

Voici le détail des six étapes: 7 mars: 1<sup>re</sup> étape: Paris-Nevers, 219 km.; 8 mars: 2<sup>me</sup> étape: Nevers-Lyon, 238 km.; 9 mars: 3<sup>me</sup> étape: Lyon-Avignon, 222 km.; 10 mars: 4<sup>me</sup> étape: Avignon-Marseille, 204 km.; 11 mars: 5<sup>me</sup> étape: (le matin), Marseille-Cannes, 192 km.; (l'après-midi), Cannes-Nice-Menton-Nice, 92 km.

**AVIATION**

**Un aviateur attaqué par un vautour**

Le correspondant du Morning Post à Calcutta annonce que l'aviateur français Chartoire, venant de Paris par petites étapes, a échappé de peu à la mort; à 50 milles de Calcutta, un vautour endommagea les ailes de son appareil.

L'aviateur fut contraint d'atterrir, mais au moment où il prit contact avec le sol, son avion s'enflamma. Le pilote Chartoire a pu se dégager à temps et n'a pas été blessé.

C'est la sixième fois que des aviateurs sont attaqués, dans l'Inde, par des oiseaux de proie.

**Une nouvelle tentative des aviateurs italiens**

On attend l'arrivée prochaine, à l'aéroport de Casablanca (Maroc), des aviateurs italiens Lombardi et Mazzotti, qui vont tenter à nouveau le raid Rome, Casablanca, Dakar, Amérique du sud. Leur départ ne dépendrait plus que des circonstances météorologiques. Depuis quelques jours, le ministère de l'Air italien se tient en liaison quotidienne avec les stations de radio sur l'itinéraire Casablanca, Dakar, Natal (Brésil). On se rappelle que la première tentative des aviateurs Lombardi et Mazzotti se termina d'une façon malheureuse sur une plage des côtes brésiliennes, au nord de Natal.

**TRIBUNAUX**

**Le procès Youssouf**

La princesse Youssouf, mise indument en scène dans un film sur Raspoutine, a obtenu un dédommagement de 25,000 livres sterling.

**AUTOMOBILISME**

**L'automobilisme en Suisse**

L'ouverture prochaine du XI<sup>me</sup> Salon international de Genève attire à nouveau l'attention sur l'automobilisme et sur son importance dans notre pays. Celle-ci est souvent sous-estimée du fait que la Suisse n'est pas productrice au même titre que d'autres pays et qu'on a longtemps cru, bien à tort, que sa configuration géographique ferait obstacle à un intense trafic automobile. Or, l'industrie et l'artisanat suisses occupent une place honorable dans les branches annexes de l'automobile et, d'autre part, la Suisse peut être aujourd'hui considérée comme le pays idéal du tourisme automobile.

Il n'est pas de domaines qui se rattachent à la construction des automobiles auquel l'esprit d'initiative des industriels suisses ne se soit intéressé. Quelques données historiques suffiront à illustrer cette affirmation: en 1913, la Suisse exportait des automobiles pour une valeur de 14 millions de francs, tandis qu'elle n'en achetait que pour 9,5 millions; plus du tiers des automobiles roulant alors en Suisse étaient de fabrication suisse. Il a fallu la guerre et les difficultés d'ordre économique qui en ont été la conséquence pour arrêter cet essor prometteur; toutefois, la Suisse est restée productrice de camions automobiles et de véhicules industriels dont les diverses marques sont universellement réputées.

A côté de la construction des automobiles, s'étaient développées et ont prospéré les fabriques d'accessoires de tous genres, les entreprises de carrosseries, ainsi que la production, par diverses industries, de pièces détachées de précision: en outre, l'horlogerie suisse a fourni et livre encore, pour l'exportation surtout, des montres et chronomètres de bord. Enfin, les entreprises dites de garage, pour la garde, l'entretien et la réparation des automobiles, comme aussi pour le commerce des voitures et pièces de rechange, des carburants et huiles, etc., constituent un élément important de l'artisanat et du commerce suisses. On le voit, c'est tout un monde fort actif que l'automobilisme fait vivre dans notre pays.

Quant au tourisme automobile, son développement a été considérable en Suisse au cours de ces dernières années. Il s'en est suivi une amélioration du réseau routier et une étude du problème de la circulation en montagne, hiver comme été. Cette étude a été couronnée de succès. Il suffit, pour s'en rendre compte, de s'informer de l'extension des services d'autocars postaux qui sillonnent nos campagnes, nos vallées et nos cols. On peut dire qu'il n'est guère de pays qui offrent au tourisme automobile une si grande variété de paysages et de routes; en quelques heures, ce sont plusieurs régions aux charmes divers qui ouvrent leurs routes excellentes à l'automobiliste curieux de voir du nouveau et de pénétrer là où le rail ne conduit pas.

Telles sont les réflexions que suggère le prochain Salon de l'automobile, qui, du 16 au 25 mars, fera de Genève un point de ralliement pour les constructeurs, vendeurs et acheteurs de voitures, camions, motos, vélos, canots, accessoires et autres produits, mais aussi pour les futurs automobilistes qui iront s'y convaincre des progrès techniques accomplis et de la qualité des marques exposées.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher



Ce soir, à 20 h. 30  
**PAUL HÖRBIGER SZÖKE SZAKALL**  
**FRANZISCA GAAL**  
 dans un merveilleux film allemand  
**SKANDAL IN BUDAPEST**  
 Au programme:  
**Les funérailles du roi Albert 1<sup>er</sup>**  
**L'avènement de Léopold III**  
 Téléph. 1300

†  
 Monsieur François Pittet et ses enfants: Irma, Marie-Louise, Georgette, Gemma et Clairette, à Mézières, et Hubert, à Renens;  
 Madame veuve Catherine Giroud, à Vuisternens; les familles Audergon-Giroud, en France; Joseph Giroud, en France; Sallin-Giroud, à Boudry; Galley-Giroud, à Vuisternens; Chassot-Pittet, à Romont; Pittet-Gavillet, à Gillarens; Pittet-Pittet, à La Joux; Menoud-Pittet, à Romont, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame François PITTET**  
 née Alice Giroud

leur chère et bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée pieusement, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 45 ans, munie des sacrements de l'Eglise.  
 L'office d'enterrement sera célébré à Mézières, mercredi, 7 mars, à 9 h. 1/2.  
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
 La Société de chant de Mézières  
 fait part du décès de  
**Madame François PITTET**  
 née Alice Giroud  
 épouse de son très dévoué membre  
 et ancien directeur  
 L'office d'enterrement sera célébré à Mézières, mercredi, 7 mars, à 9 h. 1/2.

†  
 Madame Céline Vesin, à Farvagny; le Révérend Père Modeste, à Lucerne; M<sup>me</sup> Yvonne Ducrest-Vesin, à Montreux; M. Francis Vesin-Ducrest, à Farvagny; M<sup>lle</sup> Flora Vesin, à Lucerne; M<sup>lle</sup> Béatrice Vesin, à Lausanne; M. Florentin Vesin, à Farvagny, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Gustave VESIN**  
 décédé à l'âge de 64 ans, muni des secours de la religion.  
 L'enterrement aura lieu à Farvagny-le-Grand, vendredi, 9 mars, à 9 h. 1/2.

Profondément touchée de la grande sympathie que lui ont témoignée les personnes qui se sont associées à son immense douleur, la famille Irénée Crausaz, à Promasens, exprime sa vive gratitude à M. le Curé, aux parents et aux amis qui se sont dévoués à l'occasion de son deuil cruel.

**CINEMA ROYAL**  
 Ce soir, à 20 h. 30  
**Le maître de forges**  
 remporte un énorme succès.  
 Hier soir, 5<sup>me</sup> salle comble.  
 Réservez vos places à l'avance.  
 TEL. 714

**Votre vieux radio ?**  
 mais il vaut encore de l'argent.  
 Il n'est plus capable de vous satisfaire, il était bon pour vos débuts, et pour la radio telle qu'elle était à l'époque.  
 Demandez nos intéressantes conditions de reprises et une démonstration de  
**l'Atwater-Kent**  
 = perfection technique et musicale  
 ondes 200-2000 m. prise pour ondes ultra-courtes et télévision, etc...  
 Adressez-vous à:  
**la Maison de confiance, concessionnée**  
**L. VON DER WEID, RADIO**  
 29, rue de Lausanne.  
**VOYEZ NOS VITRINES.**

**LES SANS-DIEU**  
 Illustré très instructif reproduisant tous les documents relatifs à la propagande anti-religieuse en Russie et en dehors de Russie  
 Prix: 60 cent.  
**AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG**  
 Place Saint-Nicolas - Boulevard de Pérolles

**TRANSPORTS FUNÉBRES**  
**A MURITH S A**  
 FRIBOURG  
 Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

**ON CHERCHE**  
**Jeune fille**  
 pour la cuisine. 11109  
 S'adresser: Restaurant du Cerf, Payerne. Téléphone 125.  
**A VENDRE**  
 une bonne chèvre blanche, portante p. 18 mars, et une chevrette, pour le 9 avril. 40273  
 S'adresser chez Ami Charbulin, Corcelles-Payerne.  
**Jeune homme diplômé de l'école de pâtisserie, ayant permis de conduire,**  
**cherche place**  
 de chauffeur.  
 S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 7109 B.  
**ON CHERCHE une**  
**Bonne à tout faire**  
 sachant faire la cuisine. Vie de famille. Certificats désirés.  
 S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 1422 B.

**Je cherche** pour tout de suite ou à convenir, un bon 16113  
**Domestique**  
 sachant traire et faucher. Faire offres, avec âge et gages à l'année, à E. Grand, BUSSIGNY (Morges) Vaud.  
**A vendre**  
 3500 pieds<sup>3</sup> de FOIN et REGAIN à distraire. Pour visiter, s'adresser à M. Richard R., fermier, à Praroman; faire les offres au sousigné Perler C., Le Mouret. 11076

**A VENDRE**  
 7000 kg. de foin de 1<sup>re</sup> qualité. S'adresser à Berset François, à Autigny, Téléphone No 49.40.  
**A VENDRE**  
 d'occasion  
 1 grande couleuse en zinc avec fond en cuivre; cont. 60 litres;  
 1 boîte à lait, forme ovale, neuve; cont. 35 litres;  
 1 grande flûte en ut, bout ivoire;  
 1 mandoline napolitaine avec étui;  
 plusieurs beaux livres de sciences occultes;  
 1 fusil militaire, bon état.  
 S'adresser sous chiffres P 11108 F, à Publicitas, Fribourg.

**Boucherie chevaline**  
 rue des Alpes, 16  
 On y débitera, dès le 7 mars, de nouveau tous les mercredis, ainsi que les samedis matin. 11106  
 Se recommande:  
 Grenicher.  
**A vendre**  
 2 à 3000 kg. betteraves fourragères  
 à Fr. 1.80 les 100 kg.  
 S'adresser à Subert BOSSET, la Maladeire, Payerne. Tél. No 35.

Dernier ouvrage de

GARRIGOU-LAGRANGE

# LE SAUVEUR

et  
SON AMOUR POUR NOUS

Prix : Fr. 4.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG  
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

ON CHERCHE

## Domestique

de campagne

sachant bien traire et faucher, de 20 à 30 ans.  
S'adr. sous P 11093 F, à Publicitas, Fribourg.

## A vendre

2 belles truies portantes.  
S'adresser Jules Romanens, à Villarselle-Gibloux. 11091

# BEAU DOMAINE A VENDRE

On offre à vendre, aux environs d'Estavayer-le-Lac, beau domaine de 40 POSES, d'excellent terrain, peu morcelé, avec bâtiments d'exploitation en bon état. 11090  
Entrée en jouissance immédiate ou date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Corminbœuf, notaire, à Domdidier.



La sûreté absolue, conditions de prêt citées pour constructions, achat, dégrèvement d'immeubles, intérêt réduit 2% sont offerts par "Hobal" S.A. POUR L'AMORTISSEMENT D'HYPOTHEQUES ET DE CREAIT DE CONSTRUCTIONS. LUCERNE

AGENCE GÉNÉRALE  
OSCAR MEIER, Bundesgasse 36. Tél. 22.727, BERN  
On cherche encore des agents sérieux.

A VENDRE  
pour cause de partage  
Café-restaurant  
situé au centre d'un chef-lieu. — Clientèle assurée.  
Banque Reichlen & Cie, Bulle. 45

ON DEMANDE

dans ménage soigné, à Fribourg, une

## Cuisinière

expérimentée. Forts gages. Adresser offres avec références au Bureau cantonal de placement, rue de l'Hôpital, 27, Fribourg.

ON DEMANDE

p. le canton de Fribourg

## Représentant

pour la vente d'un article patenté, sans concurrence. Offres sous chiffres P 11098 F, à Publicitas, Fribourg.

JEUNE

## fromager

ayant de la pratique, trouverait place dans laiterie avec porcherie. — Entrée à convenir.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11061 F.

## LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual. dep. Fr. 3.50 au magasin DALER frères, route Neuve, derrière le grand café Continental. 51-1  
Encore divers articles d'optique à très bas prix.

## Chauffeur

de toute confiance, connaissances commerciales, cherche place pour voiture de maître ou livraison. Tout de suite ou date à convenir.

S'adresser sous chiffres P 40269 F, à Publicitas, Fribourg.

## Jeune fille

forte et honnête, est demandée comme bonne à tout faire. Entrée tout de suite. S'adresser par écrit sous P 11101 F, à Publicitas, Fribourg.

## AFFAIRE sérieuse

à remettre, cause de décès, EPICERIE, primeurs, bien situé, bonne recette prouvée. Conditions avantageuses. — S'adr. Henri Bulliot, représentant, 2, Boulev. Tour, Genève.

## Immeuble commercial

à vendre, au centre de Bulle, avec magasins et logements. Pas de reprise. 45 B  
Banque Reichlen & Cie, BULLE.

ON DEMANDE

## à acheter propriété agricole de 10 à 15 poses

bien située. 11040  
Adr. les offres au Notaire A. Grandjean, à Fribourg.

A LOUER

## magasin

pouvant convenir à n'importe quel commerce. Prix très avantageux. 11028  
S'adresser : Grand'rué, 20, rez-de-chaussée, à gauche

## logement

de 3 chambres et cuisine; le tout réparé à neuf.

# A VENDRE à ESTAVAYER

Jolie maison, à proximité du château avec vue imprenable sur tout le lac et le Jura. 8 chambres, cuisine, grand local pouvant servir d'atelier, bureau ou logement; jardin avec hangar. 92-13  
S'adresser à C. Perisset, Estavayer. Tél. 83.

NOUVEAUTÉ

Chanoine Francis Trochu

## Sainte Jeanne-Antide Thouret

Prix : Fr. 4.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

## LAUSANNE Ecole professionnelle de gouvernantes d'enfants

Hygiène. Couture. Psychologie de l'enfant. Enseignement approfondi de la langue française. Nouveaux cours le 8 avril. Cours de 3 mois, 6 mois, 10 mois. Certificat ou diplôme. Placement des élèves assuré. « Floriana », La Seulette, Béthusy-Lausanne. Joindre timbre-réponse. 15672 L

## Tresses et pain de campagne

On vendra mercredi, le 7 mars, sur le marché (Place du Couvent des Ursulines) de véritables tresses de campagne au pur beurre, ainsi que du véritable pain de paysan, travaillé à la main.

Nous offrons aux agriculteurs notre

# Trèfle du pays

perpétuel

qualité extra

à Fr. 2.50 le kg. et Fr. 2.40 dès 5 kg. ainsi que toutes les semences pour prairies et pour jardins

## E. SCHMUTZ, Nant-Vully

GRAINES (Fribourg)

CATALOGUE 1934 GRATUIT SUR DEMANDE

ON DEMANDE

## JEUNE HOMME

honnête, de 15-19 ans, pour aider aux travaux agricoles. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. — Gages selon entente. Vie de famille. 11094  
S'adresser à Hans Doppler, agric., Bättwil, près Bâle.

## A LOUER

tout de suite, un logement de deux chambres, cuisine et jardin. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11103 F.

## A VENDRE

cause départ, sur rive gauche lac Genève et grand passage (Douane) Gentille maison 4 pièces, avec café terrasse et véranda. S'adresser : Ch. Favre, Hermance (Genève).

## Vente juridique de bétail et chédail

Mercredi 7 mars 1934, dès 13 h. 1/2, devant le domicile de feu Jean Staudemann, agriculteur, à Chésalles, le greffe vendra au plus offrant et au comptant : 1 jument, 6 vaches, 1 veau, 1 char à pont, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 char de marché, 1 char à lait, 2 fustes à purin, 1 charrue, 2 herses, 1 buttoir, 1 machine à battre, 2 harnais, 2 couvertures, 3 colliers de vache, 1 bidon à lait, plusieurs faux, fourches, râtaux, etc., etc. 11055  
Greffe du Tribunal de la Sarine.

## Boucherie, laiterie, comestibles

A vendre bel immeuble, situé à la rue de Romont. Belle installation existante, grande vitrine et place disponible. Intermédiaires s'abstenir. Ecrire sous chiffres P. 11105 F, à Publicitas, Fribourg.

# PAQUES EN ESPAGNE

## BARCELONE ET LES BALEARES

par train spécial avec les îles Baléares

6 jours pour 142 fr. avec les îles Baléares 163 fr.

Tout compris, suivant programme.

Inscriptions, renseignements & prospectus, auprès de WAGONS-LITS/COOK, Spitalgasse, BERNE

ou ses sous-agents à FRIBOURG, Bureau de voyages de la

## BANQUE POPULAIRE SUISSE FRIBOURG

## Vente aux enchères publiques

Samedi 10 mars 1934, dès 1 h., le sous-signé vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Middel : 3 vaches, 1 génisse d'un an, 2 chars à pont, 1 charrue, 1 hache-paille, 1 moto Zinder « 175 », 1 lit à 2 places, ainsi que d'autres objets.

Payement au comptant. 11095

L'exposant : Joseph Hayoz.

ON DEMANDE

## JEUNE HOMME

comme vacher ou comme domestique simple. S'adresser à Codourey L., à Lovens.

## Peintre-Décorateur

cherche petit local, pouvant servir comme atelier, même au 1er étage. Adresser : Raggi, Montséjour, 7. 40270



## Grande vente de mobilier

et accessoires

à la PENSION-VILLA RURIK

à Clarens, rue du Lac, 63, 2 minutes de la gare. Le jeudi 8 mars et vendredi 9 mars

de 9 h. du matin à midi, et de 2 h. à 6 h., on vendra à très bas prix tout le mobilier du pensionnat, soit : 25 bons lits métalliques blancs, avec matelas bon crin. Tous les duvets, oreillers, traversins, la lingerie, couvertures. Quantité de lavabos-commodes et tables de nuit dessus marbre, 15 armoires à 1 et 2 portes, blanches et brunes, tables carrées, pieds tournés, tables ordinaires, grandes tables de repassage, 60 chaises bois, glaces, toilettes, garnitures de lavabos, lits fer ordinaires, lits jumeaux complets, lustrerie, un lot de vaisselle, machine à coudre. 15 bancs de jardin, 15 chaises, tables fer, fauteuils jonc. Belle glace salon, buffet de salle à manger noyer, tables à rallonges, 12 chaises canonnées, joli salon sculpté. Quantité d'autres objets. — Tout doit être vendu, cause fermeture immédiate. 160 M

Bonnes occasions pour pension et chalets. — Mobilier soigné.

Pour cause de décès.

## A REMETTRE

(vente ou location), dans bonne localité, sur grand passage, scierie, atelier mécanique bien achalandé, force hydraulique et électrique, appartements, jardin, place, etc., etc. Affaire et prix fort intéressants pour menuisier-charpentier ou menuisier-ébéniste sans concurrence dans localité et environs.

Adresser offres écrites sous chiffres P 11092 F, à Publicitas, Fribourg.

# Dire et faire sont deux

Dire : « c'est le meilleur » est facile, mais le prouver est mieux

## „SOLEURE”

désire vous démontrer pourquoi votre intérêt vous commande d'acheter suisse et les efforts que cette usine a faits pour vous livrer :

Une construction plus belle, plus solide et plus pratique. Des brûleurs et des fours incomparables comme rendement. Et tout cela à des prix inouïs de bon marché.

## Démonstrations culinaires

### Café des Grand'places

Salle du 1er étage. Entrée libre

Mardi 6 mars, à 20 h.

Mercredi 7 mars, à 20 h.

Jeudi 8 mars, à 15 h.

Un seul dépôt direct de fabrique

## Arthur Meuwly

Avenue des Alpes, 9

Tél. 7.72



Un légume sain et bon marché

1/2 Boîte...70  
3/4 Boîte...1.25